

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE: 32.— 16.25 8.25 3.—
 ÉTRANGER: 50.— 26.— 14.— 5.—
 Tarif réduit pour les abonnés domiciliés en France,
 se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

219^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales
 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames
 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
 Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité,
 Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La mésaventure de M. Zoli

C'EST une aventure assez curieuse qui vient d'arriver au cabinet de M. Zoli. Il avait obtenu la majorité réglementaire tant au Sénat qu'à la Chambre. Mais le nouveau président du Conseil italien avait proclamé « urbi et orbi » qu'il ne tiendrait aucun compte des voix que lui apporteraient les néofascistes. Son cœur penchait à gauche. Ce démocrate-chrétien, à la tête d'un gouvernement « monocolor », comme on dit à Rome, aurait bien voulu les voix, à défaut de la collaboration, des petits partis du centre gauche; il aurait même désiré celle des socialistes de M. Nenni. Mais M. Nenni est toujours le prisonnier des communistes et les petits partis du centre gauche se sont montrés sourds aux appels de M. Zoli. Par contre, la droite — néofasciste et monarchiste — avait son idée. Elle entendait empêcher toute résurrection de la politique « quadripartite ». Elle était résolue également à rendre impossible l'ouverture à gauche dont rêve une fraction de la démocratie chrétienne qui, malgré toutes les rebuffades qu'elle a essuyées de la part de M. Nenni, s'entête à lui tendre la main, au mépris d'ailleurs de tout bon sens et de tout principe. Car on ne marie pas l'eau — même bénite! — et le feu! Et, sur le plan de la doctrine comme sur celui de l'action, christianisme et marxisme — M. Nenni est un socialiste marxiste et non un socialiste de nuance travailliste — demeurent incompatibles.

Aussi la droite italienne prit-elle un malin plaisir à accorder ses voix à M. Zoli, malgré les vigoureuses attaques que celui-ci lança contre elle, du haut de la tribune, pendant le débat d'investiture. Le président du Conseil distingué du reste entre les suffrages néofascistes et les suffrages monarchistes. Il recusa les premiers et non les seconds. En quoi, en principe, il eut raison, car le néofascisme ne cache pas ses aspirations totalitaires, tandis que la doctrine monarchique est de toute autre essence. Mais, au point de vue constitutionnel, M. Zoli a de la peine à justifier son attitude. Car le M. S. I. (le néo-fascisme s'intitule mouvement social italien) n'est pas interdit dans la Péninsule. Ses députés, élus librement par le peuple, sont à même de voter comme ils l'entendent et un président du Conseil, si personne assurément ne peut l'empêcher de démissionner, n'a pas le droit de dire que ces suffrages-là sont nuls.

Quoi qu'il en soit, après pointage et après avoir délégué les voix néofascistes, M. Zoli a constaté qu'il se trouvait en minorité d'une voix et il a remis sa démission au président de la République. Plus d'un mois, après la chute de M. Segni, la crise continue et tout est à recommencer. A qui s'adressera M. Gronchi? Devant l'impossibilité de trouver un candidat qui obtienne la majorité parlementaire, devra-t-il procéder à la dissolution de la Chambre et brusquer les élections qui, normalement, doivent se dérouler au printemps 1958? Toutes questions qui trouveront leur réponse dans quelques heures.

En attendant, on ne peut s'empêcher de penser que le fait que la démocratie chrétienne est légèrement minoritaire, dans la législature actuelle, n'est pas cause de tout le mal. Le mal est d'abord en elle. Elle est tiraillée entre des tendances contradictoires qui la paralysent. Or, on a l'impression que, même minoritaire, la démocratie chrétienne italienne pourrait encore jouer un grand rôle attractif, comme ce fut le cas au temps de M. De Gasperi, si elle savait temps de M. De Gasperi, si elle savait être unie, si elle savait surtout être fidèle à ses principes, si elle était dirigée enfin par une personnalité marquante. Mais ses leaders sont tous de seconde zone. Et ils regardent soit à droite, soit à gauche! Les uns sont libéraux, les autres socialistes! Si la démocratie chrétienne renie ses raisons d'être, il ne faut pas s'étonner qu'elle se révèle impuissante! En attendant que les électeurs se détournent d'elle!

René BRAICHER

Les socialistes saragatiens pour un gouvernement de «solidarité démocratique»

ROME, 12 (ANSA). — Le groupe social-démocrate de M. Saragat s'est prononcé contre un gouvernement « monocolor » et contre une dissolution anticipée du parlement. Il soutient la thèse que les causes de la crise ministérielle n'existent pas et la possibilité de former un « gouvernement de solidarité démocratique ».

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :
 ■ PARLONS ÉCONOMIE
 ■ Où va l'économie française?
 ■ LES SPORTS
 ■ Importante journée dimanche pour cinq clubs de football.
 ■ Les basketteurs neuchâtelois à nouveau parmi les favoris.
 Page 6 :
 ■ LA VIE NATIONALE
 ■ Sur la réforme des finances fédérales.

La France a un nouveau gouvernement LE CABINET BOURGÈS-MAUNOURY A ÉTÉ INVESTI CETTE NUIT

L'Assemblée nationale lui a accordé sa confiance par 240 voix contre 194

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La déclaration gouvernementale lue par M. Bourgès-Maunoury en guise d'avant-propos du débat d'investiture aurait pu, à quelques nuances près, être signée de M. Guy Mollet. Solidaire de son ancien président du Conseil, et il a tenu à le proclamer, le leader radical a présenté à l'Assemblée davantage un exposé des problèmes à résoudre qu'un programme d'action gouvernementale.

L'accueil a été sans chaleur et des murmures se sont élevés à droite quand M. Bourgès-Maunoury a déclaré qu'il n'y aurait pas de « pause sociale ». De la même façon, le M.R.P. ont laissé percer une vive mauvaise humeur quand le « président désigné » a évoqué la nécessaire réforme électorale et la non moins indispensable réforme de l'enseignement. A la fin de son discours, M. Bourgès-Maunoury a été fort modérément applaudi et dans les

rangs radicaux, on a pu remarquer que M. Pierre Mendès-France se croissait ostensiblement les bras.

La déclaration gouvernementale peut être divisée en cinq chapitres.

1) Algérie

La rébellion se trompe quand elle spéculait sur la lassitude de la France. Le combat sera continué aussi longtemps qu'il le faudra et des réformes politiques seront progressivement appli-

quées qui, tout en maintenant l'union entre la métropole et l'Algérie permettront de reconnaître et respecter la personnalité algérienne. Le propos a laissé l'Assemblée perplexe, à gauche parce qu'il lui semblait insuffisant, à droite parce qu'il ne précisait pas le contenu de ces réformes politiques.

2) Finances

La situation est difficile, mais elle peut être rétablie. Dans l'immédiat, une nouvelle avance de 80 milliards de francs français sera demandée à la Banque de France et il faudra opérer en fin de mois un prélèvement sur l'encaisse-or de l'institut national d'émission, 150 milliards d'impôts nouveaux devant être votés pour 1957, et 300 milliards pour 1958. En ce qui concerne les économies, M. Bourgès-Maunoury reprend à son compte le projet Ramadier qui amputait de 250 milliards de francs français les dépenses budgétaires de la présente année.

3) Constitution

La réforme des institutions est une nécessité. Sans vouloir faire pression sur le parlement, le leader radical souhaite une révision de la constitution dans le sens d'un renforcement de l'autorité de l'Etat et d'un aménagement des dispositions relatives aux rapports entre la métropole et les territoires d'outre-mer.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11^{me} page)

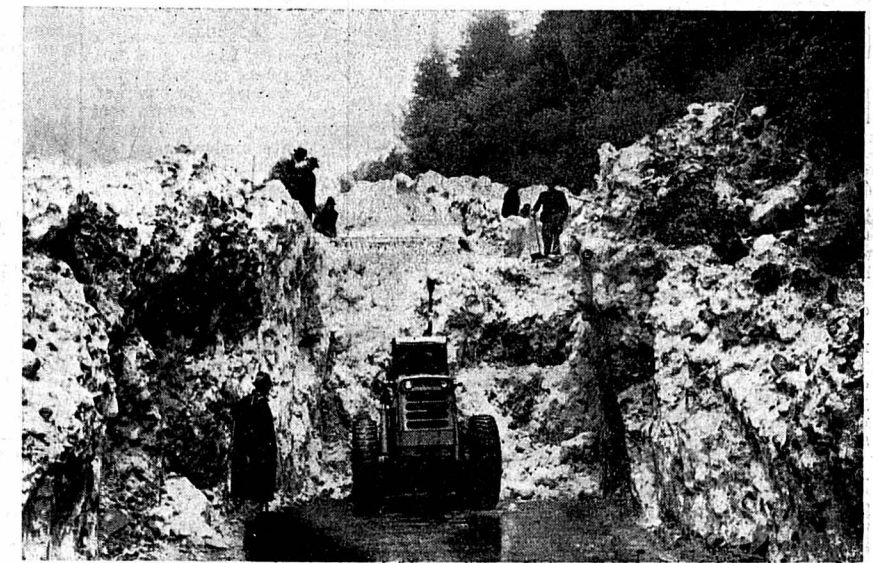
Devenu homme, il épouse sa meilleure amie...

NEWCASTLE (Angleterre), 11. — Miss Olive Bury, professeur de sciences, devenant officiellement, en avril dernier, M. Donald Oliver Bury. Il (ou elle) avait tout naturellement changé de sexe, sans intervention chirurgicale.

Samedi M. Bury a épousé dans la plus stricte intimité Miss Katherine Lidale, sa collègue et meilleure amie.

Agés respectivement de 44 et 37 ans, les époux sont partis en lune de miel pour une destination inconnue.

Une avalanche sur la route du Grimsel



Quel mois de juin ! La route du Grimsel vient d'être coupée près de Guttanen par une avalanche, et l'on s'efforce activement de la dégager. Des restrictions ont d'autre part dû être apportées à la circulation de nombreuses routes alpines.

Khrouchtchev déborde de confiance

Notre arme la meilleure : l'essor de l'économie russe

« Si notre idéologie est assaisonnée de repas succulents et de beurre gras, elle pénétrera plus profondément dans les esprits et renversera toutes les barrières »

TAMPERE (Finlande), 12 (A.F.P.). —

« Je dois prévenir MM. les capitalistes que nous renforçons notre arsenal idéologique par une arme que nous n'avions pas jusqu'à présent et qui est plus forte que la bombe « H ». Cette arme, c'est l'essor impétueux de notre économie et l'amélioration générale du niveau de vie ».

C'est au cours d'une visite au musée Lénine, où sont rassemblés des souvenirs sur le fondateur de l'Etat soviétique, que M. Khrouchtchev a ainsi abordé, hier matin, de façon familière et directe, un certain nombre de problèmes.

(Lire la suite en 11^{me} page)

L'INGÉNU VOUS PARLE...

MARMITES

CERTAINES marmites sont restées célèbres dans l'histoire. Celle, remplie d'or, par exemple, dont son lare domestique avait fait présent au pauvre Euclion et que son propriétaire chercha désespérément, mais sans y arriver, hélas ! à soustraire aux voleurs.

Plaute a écrit sur ce thème une comédie qui eut un énorme succès dans l'antiquité. Mais, dans les temps modernes, la marmite de Papin — ou plutôt la découverte qu'elle représentait — en eut un beaucoup plus grand encore. C'est d'elle que dérivent les colossales locomotives à vapeur, capables de remorquer des centaines de tonnes, dont seule la fée électricité fait peu à peu oublier les longs et généreux services.

Mais voici bien une autre histoire. Le docteur Eric Lyburn a inventé la marmite à prolonger la vie. Cette marmite se compose de deux parties. Dans l'une on met le corps du patient — mot fort exact en l'occurrence — et dans l'autre sa tête. La première est chauffée à 62° et l'autre refroidie à -8°. En somme il s'agit d'une douche écossaise simultanée en quelque sorte.

Le résultat du traitement? Au bout de vingt minutes, toutes les toxines du corps sont éliminées. La marmite du Dr Lyburn fait l'office d'un troisième rein. Et comme nous mourons par nos reins, la vie humaine peut grâce à elle être prolongée de dix à vingt ans. Cela veut dire que si tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants de notre planète passaient par la marmite miracle, la population de notre globe, sans naissance supplémentaire, augmenterait de 10%.

C'est à se pâmer d'admiration, n'est-ce pas? Certes. Mais sans marmite Lyburn, la population du monde s'accroît déjà de quelque cinquante mille individus, le nombre d'habitants d'une ville de moyenne grandeur. Certains gouvernements s'en alarment. Après celui du Japon, qui propage tant qu'il peut dans les villes et les campagnes la doctrine du « birth control », voici que celui de la Chine rend l'avortement légal. Sans des mesures draconiennes pour limiter le nombre des naissances la population de cet immense pays, qui est de six cents millions, serait dans quelques années de huit cents ou d'un milliard.

S'il naît toujours plus d'enfants, s'il meurt toujours moins de vieillards, la science des agronomes sera prise en défaut et on ne pourra plus remplir le garde-manger où tant de bouches affamées doivent se nourrir.

Cependant, disent les optimistes, il y a toujours surproduction de blé en Amérique, et même certaines années en France. A supposer même que les Américains et les Français donnent leur blé au lieu de le vendre, il faudrait encore persuader les peuples sous-alimentés de l'Asie à préférer une miche de pain à leur bol de riz...

Ce n'est pas la marmite du Dr Lyburn qui résoudra ce problème. L'INGÉNU.

Un navire israélien a forcé le blocus du détroit de Tiran

Des unités navales américaines, anglaises et françaises étaient prêtes à intervenir

BEYROUTH, 12 (A.F.P.). — On apprend que le navire israélien « Athit », de faible tonnage, a forcé le blocus du détroit de Tiran et est arrivé sain et sauf avec sa cargaison au port israélien d'Eilat.

Le cargo « Athit », qui avait quitté Djibouti le 4 juin pour Eilat, n'a jamais été, durant sa navigation vers le détroit de Tiran, hors du rayon d'action immédiat d'unités navales américaines, britanniques et françaises, prêtes à intervenir en cas d'interception du bâtiment par des navires ou des avions des pays arabes riverains.

L'« Athit » portait le pavillon israélien à son passage près des îles séoudiennes de Tiran et de Sanafir qui gardent l'entrée du golfe d'Aqaba. Il est passé en plein jour entre Tiran et la côte égyptienne du Sinaï, devant les postes des forces de l'O.N.U. qui continuent à occuper le secteur de Ras-Mohamed, ancienne base égyptienne qui a longtemps interdit l'accès du golfe d'Aqaba aux navires se rendant au port israélien d'Eilat.

A aucun moment, les forces égyptiennes, séoudiennes ou jordaniennes ne sont intervenues.

Communiqué commun jordano-arabique

La mer Rouge, zone dangereuse pour les pèlerins musulmans

BEYROUTH, 12 (A.F.P.). — Un communiqué commun publié par le roi Séoud d'Arabie et le roi Hussein de Jordanie aux premières heures de la matinée, à Amman, signale que la mer Rouge est déclarée zone dangereuse pour tous les pèlerins musulmans.

MOYEN-ORIENT :

Réponse occidentale à l'URSS

Les Trois repoussent l'idée soviétique d'une déclaration commune condamnant le recours à la force

WASHINGTON, 12 (A.F.P.). — Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont rejeté mardi une requête soviétique proposant que les quatre condamnent dans une déclaration commune, le recours à la force comme moyen de régler les différends dans le Moyen-Orient.

La note américaine fait remarquer que l'opposition à un recours à la force comme moyen de régler des différends ou que ce soit à été et continue d'être un élément capital de la politique étrangère des Etats-Unis. Le gouvernement américain souligne que « ce principe est également contenu dans la charte des Nations Unies à laquelle les quatre grandes puissances ont toutes adhéré ».

« Dans ces conditions, le gouvernement des Etats-Unis estime qu'une déclaration du genre de celle que propose le gouvernement soviétique n'est pas nécessaire ».

Dans sa réponse, le gouvernement américain souligne que « ce sont justement ces pays, situés à proximité du territoire soviétique, qui ont été le plus violemment attaqués par l'U.R.S.S. en raison des efforts légitimes qu'ils ont déployés pour assurer leur propre défense ».

Les notes française et britannique développent les mêmes arguments.

Les hommes du «Giro» dominant au Tour de Suisse

Max Schellenberg, sélectionné de dernière heure, triomphe à Thalwil devant Pasquale Fornara

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

THALWIL. — Le Tour de Suisse possède sur les autres courses cyclistes par étapes un immense avantage : il est assez court pour éviter les étapes dites de mise en train. Par conséquent, la course y est d'emblée passionnante et ce premier tronçon, rendu sinuueux par les innombrables bosses de la Suisse orientale, a provoqué des écarts dignes d'une épreuve alpestre.

Il faut dire que le mauvais temps y était pour quelque chose et que cette journée froide et pluvieuse, emprun-

tant des cols boueux, excluait toute promenade facile.

C'est le col de la Stafellegg qui a fait la sélection. A Einsiedeln, au bas de la descente, nous avions en tête un premier groupe de trois hommes (Schellenberg, Couvreur et Fornara), et un second peloton de dix coureurs comprenant notamment Graf, Geminiani, Sorgeloo, Junkermann, Traxel et Moresi. Tous les autres concurrents étaient réduits au rôle de figurant et à Thalwil, des hommes comme Clerici et Cestari pourtant bien placés, étaient comptés à 7' 25" du nouveau maillot jaune!

XXX

Dans des conditions atmosphériques aussi désastreuses, il fallait jour d'une

condition parfaite pour faire la course en tête. Aussi, ne sommes-nous pas surpris de trouver parmi les premiers des coureurs sortant du « Giro » comme Schellenberg, Fornara, Couvreur, Sorgeloo, Geminiani, Moresi, Assirelli et Bartolozzi. Les seules exceptions sont constituées par Graf, Traxel, Junkermann et Friedrich, ce qui est tout à

Graf et Geminiani distancés en côte

Le premier classement pour le Grand Prix de la montagne était jugé au sommet du col de la Stafellegg, difficulté rendue particulièrement pénible par le sol boueux. Voici l'ordre des passages :

1. Fornara
2. Schellenberg
3. Couvreur à 30"
4. Friedrich à 1' 35"
5. Sorgeloo
6. Assirelli à 2' 8"
7. Moresi
8. Junkermann
9. Reisser à 2' 12"
10. Van Cauter

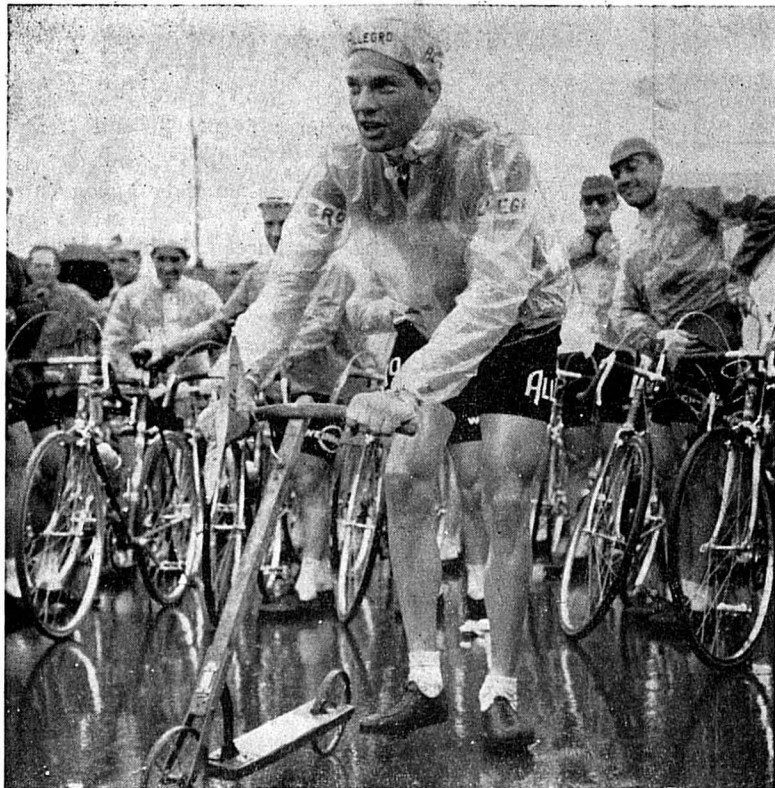
Comme on peut s'en rendre compte, Graf et Geminiani, lequel avait été le meilleur grimpeur du Tour d'Italie, ont été distancés dans les dernières rampes, mais ils n'ont eu aucune peine à revenir sur les hommes de tête dans la descente sur Einsiedeln.

L'honneur du champion suisse, du jeune Traxel et des tenaces équipiers allemands.

Alors que Geminiani était désigné comme le grand favori de ce Tour, c'est son équipier Fornara qui a tenu tête au vainqueur du jour Schellenberg. Décidément, le climat de la Suisse convient à merveille au champion italien désormais bien placé pour remporter sa troisième victoire dans notre « boucle nationale ». Chez les Suisses, deux hommes du « Giro » (Schellenberg et Moresi) et deux coureurs en « rodage » (Graf et Traxel) ont tenu tête à la forte majorité étrangère. C'est de bon augure pour Graf qui doit aller en s'améliorant et qui pourra compter pour les jours à venir sur les précieux services de Bartolozzi qui a fait preuve d'une aisance remarquable tout au long de la journée.

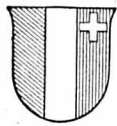
E. W.

(Lire la suite en 4^{me} page)



Malgré la pluie, le vainqueur du Tour de Suisse 1956, Rolf Graf, était de bonne humeur au départ de Zurich-Oerlikon. Nous le voyons ici essayant un nouveau mode de locomotion sous le regard amusé d'adversaires.

AVIS OFFICIELS



CHANCELLERIE D'ÉTAT

Mise au concours

Un poste de

sténodactylographe

est à repourvoir à la Chancellerie d'Etat. Entrée en fonctions: 1er septembre, éventuellement 15 août 1957. La préférence sera donnée aux candidates possédant une formation professionnelle et une bonne culture générale. Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel, Château de Neuchâtel, jusqu'au 22 juin 1957.



BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Mise au concours d'un poste d'assistant ou d'assistante-bibliothécaire

Exigences: bonne culture générale, si possible baccalauréat ou maturité, formation professionnelle, diplôme de bibliothécaire, langue maternelle française, connaissance de l'allemand, de l'anglais ou de l'italien. Dactylographie. Traitement: classe 10, 9 ou 8, suivant qualifications. Entrée en fonctions: 1er août ou date à convenir. Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de références doivent être adressées jusqu'au 22 juin 1957, à la direction de la Bibliothèque de la ville, qui convoquera les candidats s'il y a lieu.

C. Rosselet, directrice.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Dies academicus

Aujourd'hui 13 juin 1957, à 10 heures précises, à l'Aula

1. Discours du recteur.
2. Collation de deux grades de docteur « honoris causa ».
3. Résultat des concours universitaires. Intermède musical
4. Conférence de M. Martial Gueroult, professeur au Collège de France:

Montaigne et la tradition philosophique

La séance est publique



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
Demande de Monsieur Willy Dubois de construire une annexe à l'ouest de son immeuble rue de la Côte 103.
Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 27 juin 1957.
Police des constructions.



COMMUNE de VILLIERS

Mise de bois de feu

La commune de Villiers vendra par voie d'enchères publiques, le samedi 15 juin 1957, aux conditions habituelles, les bois ci-après:
120 stères hêtre,
5 stères sapin,
100 fagots.
Bois empli à port de camion au bord de la route cantonale.
Rendez-vous des amateurs à 15 h. à la maison de Chenu.
Conseil communal.



COMMUNE du PAQUIER

Mise de bois de feu

La commune du Paquier vendra par voie d'enchères publiques, le samedi 15 juin 1957, aux conditions habituelles, les bois ci-après provenant de sa forêt du Fornel:
70 stères hêtre;
15 stères sapin;
100 fagots.
Bois empli à pont de asmon. Rendez-vous des amateurs à 13 h. 30 devant le collège du Paquier.
Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre à Peseux terrain à bâtir (1000 m²). Vue imprenable. Tél. 5 36 10.
A vendre à l'avenue des Alpes terrain à bâtir pour villa, environ 1500 m². Adresser offres écrites à M. H. 2675 au bureau de la Feuille d'avis.

YVERDON

Situation dominante, à vendre terrain à bâtir de 3400 m², à Fr. 7.— le m². Placement stable.

Ecrire sous chiffres P 1850 E, à Publicitas, Yverdon.

Maison locative avec beaux locaux commerciaux

à vendre, pour date à convenir, au centre d'une localité du Val-de-Travers, sur route cantonale, dans situation exceptionnellement avantageuse. Vastes dépendances facilement transformables. Belles possibilités pour tout genre d'activité. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de Me Ph. Chable, notaire, à Couvet, tél. 9 21 44.

A vendre à Couvet, tout de suite ou pour date à convenir,

immeuble de rapport

Ancienne maison en bon état, comprenant huit appartements de trois et deux pièces. Rendement intéressant; bonne situation centrale. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de Me Ph. Chable, notaire, à Couvet. Tél. 9 21 44.

TÊTE-DE-RAN

Chalet à vendre tout de suite. Construction pierre et bois; 5 chambres, cuisine et dépendances. Eau, électricité, tout confort. Vue splendide et imprenable. Accessible pour auto. Nécessaire pour traiter: 40,000 fr. Adresser offres écrites à W. R. 2685 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

IMMEUBLE LOCATIF

construction d'avant-guerre, comprenant: 8 appartements de 3 chambres, bains et central, 1 appartement de 2 chambres. Pour visiter et traiter, s'adresser: Etude Wavre, notaires. Tél. 5 10 63.

On cherche à acheter immeuble

locatif en ville, ou à proximité immédiate. Offres: tél. 6 73 52.

A VENDRE

DOMAINE DE MERVEILLEUX «Les Grandes Vernes» MALVILLIERS (Val-de-Ruz)

Bâtiment comprenant 2 logements, garage, écurie, remise et garage à auto, assuré Fr. 58,500 plus 75% 28 poses neuchâteloises en nature de verger, champ et pré, en un seul mas. Vente ensemble ou séparément.

Faire offres à M. Georges Montandon, Evole 51, Neuchâtel.

A LOUER

Chalet

ou appartement

avec tout confort au bord du lac serait loué pour la saison d'été. Faire offres à Case postale No 15892, à la Chaux-de-Fonds.

Chalets

à louer: 1 chalet de vacances à Evolène, pour 8 personnes, confort. Libre en juillet.

1 chalet de vacances sur alpe Cotter, 3 personnes, sans confort; situation magnifique; bas prix. S'adresser à l'hôtel de La Sage, La Sage (Valais).

Chalet à louer

dans la vallée de Zermatt, pays de soleil, pour juillet et août. — Tél. (025) 4 31 03.

GARAGE

à louer tout de suite; eau et électricité. S'adresser à Pierre Patthey, Mail 22.

A louer pour le 24 juillet 1957, à Monruz,

appartement de 3 chambres

Confort moderne, vue. Faire offres à Carrefour S.A., Place-d'Armes 4.

ÉTUDE WAVRE, notaires, Palais DuPeyrou Tél. 5 10 63

Café - brasserie - restaurant A LOUER

Le nouveau café-brasserie à la gare du Vauseyon, sis dans important immeuble neuf, est à remettre à partir de septembre 1957. Les offres émanant de couples du métier et qualifiés, avec curriculum vitae et références, sont à adresser à la dite étude.

ÉTUDE WAVRE, notaires, Palais DuPeyrou Tél. 5 10 63

A LOUER pour fin septembre, dans immeuble en construction,

SALON DE COIFFURE

pouvant être aménagé au gré du preneur. Situation excellente.

ÉTUDE WAVRE, notaires, Palais DuPeyrou Tél. 5 10 63

A LOUER pour fin septembre, à la rue des Parcs (place Brévards - Rosière),

APPARTEMENTS de 1, 2 et 3 pièces

Chauffage central et service d'eau chaude généraux. Frigidaire, ascenseur et service de concierge.

CHAMBRES

CHAMBRE A LOUER. S'adresser: Seyon 12, 2me à droite.

PENSIONS

Quelle famille

cultivée PRENDRAIT EN PENSION collégien espagnol de 14 ans pour la durée des deux cours de vacances de l'Ecole de commerce? On désire camarades du même âge et atmosphère familiale. — S'adresser à Mme Hauser, à Boudry, tél. 6 40 79, qui renseignera.

Dame prendrait en pension

bébés

depuis le premier mois, pendant l'été et pendant la période des vacances. Demander l'adresse du No 2684 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer petit appartement

dans maison familiale, comprenant une grande chambre et cuisine. Convient à dame seule. S'adresser Comba-Borel 10 (tél. 5 23 79).

A louer à la montagne, près la Côte-aux-Fées

un logement de 3 chambres, cuisine, toutes dépendances. Situation tranquille; prise électrique pour potager. Téléphone. Convient à dame seule ou à louer toute l'année. — Faire offre à Jean-Louis Duvanel, la Vacoconnaz, tél. (024) 6 24 13.

A louer à Boudry

appartement

meublé de 2 1/2 pièces, cuisine et dépendances, pour tout de suite ou époque à convenir. — S'adresser les mercredis et jeudis de 19 à 21 h. ou sur rendez-vous à M. L. Farinoli, rue Louis-Favre 56, Boudry.

A louer tout de suite

appartement

de 3 pièces, tout confort. Convient à particulier, particulièrement pour personne seule. Adresser offres écrites à C. Y. 2691 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Concise beau

logement

de 3 chambres, cuisine, jardin, bains. — Chez Lietta, tél. 4 51 90.

A louer pour le 24 septembre 1957, à Neuchâtel, quartier des Charmettes.

APPARTEMENT

de 3 pièces, confort moderne, chauffage général. Situation agréable, soleil, vue. 150 fr. plus chauffage. — Agence romande immobilière, B. de Chambrion, place Pury 1, Neuchâtel.

Pour le 24 juin, à louer

GARAGE

eau, électricité. Rue de la Côte 160, tél. 5 24 22.

ON CHERCHE UN

LOCAL

pour réunions et séances chrétiennes. De préférence quartier avenue de la Gare - Louis-Favre. — Adresser offres écrites à W. P. 2633 au bureau de la Feuille d'avis.

COMMERÇANT

cherche garage ou local à la rue de l'Eglise ou à proximité. Offrons une commission de 50 fr. paiement du loyer tous les trois mois, d'avance. Téléphoner au 5 59 12.

On cherche, pour tout de suite,

appartement meublé ou studio

une chambre, cuisine et bains, dans immeuble neuf au centre de Neuchâtel si possible. Offres sous chiffres P. 4653 N. à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche femme de ménage

2 matins par semaine. S'adresser à Mme P. Camenzind, chemin des Chèvres 6, tél. 5 41 42.

On engagerait tout de suite, ou pour date à convenir

MÉCANICIENS TOURNEURS et MANOEUVRES

spécialisés sur tournage. — Fabrique Précibloc, Peseux. Tél. 8 15 12.

L'extension de nos ateliers dans de nouveaux locaux nous permet de mettre au concours quelques places stables et très intéressantes

MÉCANICIENS de précision

de première force pour fabrication de pièces pour prototypes. L'un d'entre eux doit avoir de bonnes connaissances en courant faible.

SERRURIER ET MONTEUR ÉLECTRICIEN

pour installations nouvelles et entretien.

MAGASINIERS

Départements: montages, fabrication, outillage, laminés, contrôle de stock.

OUVRIERS HABILÉS

pour montage et fabrication, ayant pratique d'usine.

Les intéressés peuvent faire offres écrites au bureau du personnel de Pailard S.A., Yverdon.

Importante fabrique d'horlogerie à Bienne cherche, pour son département nouveautés,

un employé de bureau

ayant de l'initiative et capable d'assumer des responsabilités, connaissant, si possible, les boîtes et cadrons. Age maximum 35 ans. Entrée selon entente.

Offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres R. 89,777 U. à Publicitas, Bienne.

La Fabrique d'Ebauches du Landeron engagerait

un mécanicien faiseur d'étampes

un mécanicien-outilleur

quelques manœuvres

quelques ouvrières

(pour ces dernières éventuellement travail à la demi-journée).

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offres au bureau de la fabrique ou téléphoner au No (038) 7 93 21.

MIGROS

Nous cherchons pour nos camions-magasins

VENDEUSES

jeunes, robustes et aimant le travail en plein air. Activité intéressante, place stable et bien rémunérée.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à MIGROS, Neuchâtel 2, Gare. Tél. 5 72 21.

Institution internationale

en Suisse

cherche excellente

sténodactylographe

de langue française. Bonne culture générale, bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand. Age: 25-30 ans. Faire offres avec photo, curriculum vitae, copies de certificats et références sous chiffres H 8245 Q à Publicitas, Bâle.

CONCIERGE

A repourvoir place de concierge dans immeuble locatif. Salaire mensuel Fr. 140.—. La préférence sera donnée à personne consciencieuse et expérimentée. — Adresser offres écrites à H. C. 2670 au bureau de la Feuille d'avis.

Situations stables, intéressantes et bien rémunérées sont offertes à

VENDEUSES QUALIFIÉES

dans nos rayons de

Ménage - Coutellerie - Tabliers
Confection dames
Articles messieurs

Faire offres détaillées

AU PRINTEMPS

LA CHAUX-DE-FONDS

On cherche

jeune fille

comme employée de maison et pour aider à la cuisine. Bons soins et vie de famille. Faire offres par téléphone au (038) 6 44 51.

Jeune fille

est demandée pour aider au ménage. Tél. 6 32 81.

Cuisinière

serait engagée pour tout de suite ou date à convenir. On accepterait aussi débutante. Faire offres à la confiserie Grisel, 25, avenue Léopold-Robert, la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

1^{re} vendeuse

pour notre rayon de bonneterie, lingerie et layette. Entrée tout de suite ou à convenir. Galeries du Vallon S.A., Fleurier. Tél. 9 10 72.

Je cherche une

jeune fille

pour aider un peu partout. Congés réguliers. Faire offres à l'hôtel du Crêt, Travers.

On demande

femme

de ménage

pour nettoyages faciles (pas de parkings à entretenir), repassages, etc. 3 à 4 demi-journées ou 2 journées par semaine. Offres à case postale 1177, Neuchâtel 1.

On cherche

porteur

dans boucherie. Bon salaire et vie de famille. Tél. 5 19 42.

PEINTRES

qualifiés sont demandés. Places stables. Bon salaire. — Tél. 5 48 43.

Monteurs en chauffage

Aides-monteurs

qualifiés, seraient engagés pour entrée immédiate ou à convenir. — Ernest Luppi, Châtellard 9, Peseux. Tél. 8 27 44.

La Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S.A., à Peseux, cherche quelques

jeunes ouvriers et ouvrières

habitant la région. Seront formés. Se présenter.

Etablissement bancaire du canton de Neuchâtel cherche

CAISSIER

Situation avec signature et caisse de retraites.

Faire offres avec prétentions et photographie sous chiffres P 4663 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jean Singer & Cie S.A.

Fabrique de cadrons, Peseux

cherche pour entrée immédiate ou époque à convenir

ouvriers

Ecrire ou se présenter.

Nous cherchons, dans premier magasin de maroquinerie à Bienne,

bonne vendeuse

qualifiée et présentant bien, parlant français et allemand. Place stable, agréable et bien rémunérée.

Faire offres avec références sous chiffres N 40359 U à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

On cherche pour tout de suite une

FILLE DE BUFFET

Bons gages. — S'adresser au bureau de l'Hôtel du Soleil, Neuchâtel. Tél. 5 25 30.

Sommelière

est demandée d'urgence à l'Hôtel de la Gare, à Noiraigue. Tél. 9 41 04.

Nous cherchons pour notre service des achats un

employé de bureau

intelligent et expérimenté, possédant de bonnes notions d'allemand, capable de gérer seul des stocks de matières premières et de fournitures industrielles. Entrée immédiate ou à convenir. — Faire offres, avec curriculum vitae, à Edouard Dubied et Cie S.A., Couvet.

Maison de commerce cherche

employée de bureau

pas en dessous de 25 ans, bonne dactylographe, ayant une bonne mémoire, une facilité d'adaptation rapide et l'habitude d'un travail très précis.

Entrée immédiate ou à convenir.

Offres détaillées, avec photo, curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres P 4612 N à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie de la place de Bienne engagerait

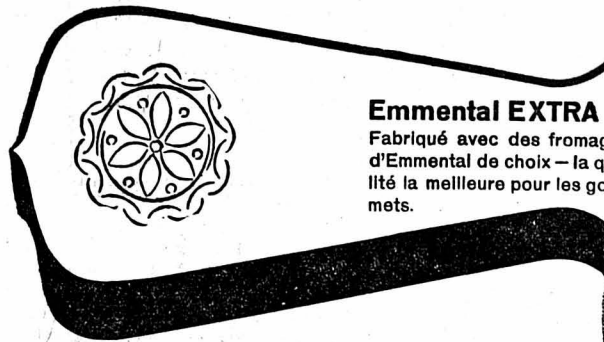
DEUX AIDES DE BUREAU

sachant dactylographier et ayant si possible des connaissances en horlogerie. Diplôme commercial pas exigé. Débutantes seraient mises au courant. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres W 88971 U à Publicitas, Bienne.

(Lire la suite des annonces classées en 9me page)

Swiss cheese



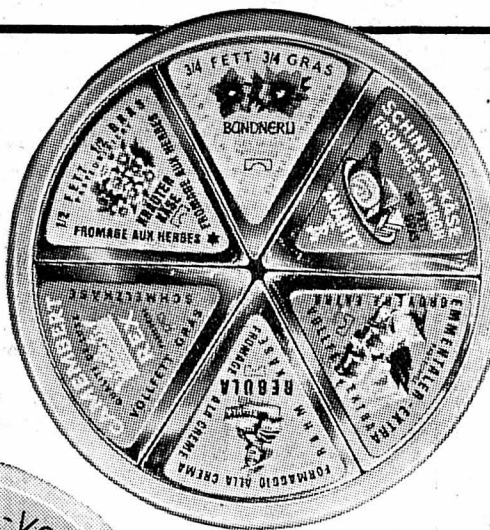
Emmentaler EXTRA
Fabriqué avec des fromages d'Emmentaler de choix - la qualité la meilleure pour les gourmets.

Dans les magasins Migros vous trouverez les mêmes qualités de fromages connues et si appréciées dans le monde entier sous le nom de SWISS CHEESE. Vous dégusterez avec grand plaisir ces délicieux fromages en boîte et vous bénéficierez en plus des prix Migros!

Pour vos dix heures, pour vos pique-niques ou pour garnir votre planche à fromage: le SWISS CHEESE Migros. Un vrai régal!



Fromage au jambon
Fromage à tartiner au goût relevé de délicieux jambon fumé.



Fromages assortis EXTRA

6 sortes de fromages de toute première qualité: fromage à la crème - Petit Grison - fromage au jambon - fromage aux herbes - Emmentaler extra - Camembert.



«Petit Grison»
Le fromage à tartiner de première qualité. Son goût léger le fait particulièrement apprécier par les enfants! Très avantageux!

Taureau d'Uri
Emmentaler de choix au goût piquant - à un prix-réclame.



Assortiment dessert
Notre délicieux assortiment de famille: Taureau d'Uri - Petit Grison - fromage au salami - fromage aux herbes - Tilsiter - fromage au cumin.



MIGROS

Spécialiste du fromage

ULTRA



électrique Fr. 980.-

+ - X
Additionne - Inscrit
Soustrait - Inscrit
Multiple - Inscrit

Rapide
Silencieuse
Précision suisse
Demandez sans obligation démonstration par

André BOSS
Neuchâtel
Fg du Lac 11
Tél. 525 05

Voiles
Aumôniers
Missels

Crucifix
Images
Médailles

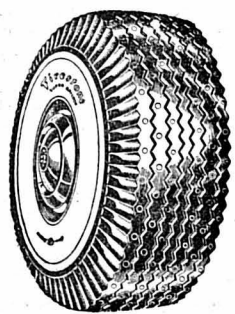
Mlle
3, rue de
Téléphone

Couronnes
Brassards
Chapelets

Bibles
Bénédictins
Tableaux

Mlle
1'Oratoire
5 89 94

LE JAMBON
DE CAMPAGNE
CHEZ HOFMANN



1000

pneus en stock
vous attendent
chez le
spécialiste

Rhob's

PNEUMATIQUES

Rue des Saars 14
NEUCHÂTEL

Deux yeux
pour toute une vie...

Prenez-en soin!



A remettre, à Genève,

CAFÉ - GLACIER - BAR

Bel établissement, très bien situé. Long bail. Recettes 1100 fr. par jour, grosses possibilités. En société. Prix 600,000 fr. Ecrire sous chiffres V 54072 X Publicitas, Genève.

PROFITEZ DE LA SAISON

Forte pêche de

BONDELLES

à Fr. 2.20 le 1/2 kg., prêtes à cuire
Filets à Fr. 3.40 le 1/2 kg.

LEHNHERR

FRÈRES MAGASIN
GROS POISSONNERIE Neuchâtel
Marin Tél. 7 54 44 Place des Halles Tél. 5 30 92
Expédition à l'extérieur
Vente au comptant
Veuillez s. v. p. passer vos commandes la veille ou le matin avant 8 h.



RÉCHAUD PRIMUS
PROPANE
simple, très simple
Fr. 132.- complet

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

Meubles usagés

Prix uniques

A VENDRE

chambre à manger 200 fr.
ancien secrétaire 100 fr.
lit complet 100 fr.
cuisinière à gaz 60 fr.
etc. - Pour visiter, s'adresser à M. Gaston Breguet, rue de Corcelles 2, Peseux, samedi 8 juin 1957, de 15 à 17 heures, 2^{me} étage (sous toit).

A vendre plusieurs beaux

PORCS

d'environ 35 kg. S'adresser à M. Christian Schmockler, les Vieux-Prés.

PIC'OP...

Le perroquet - mascotte de notre

NOUVEAU RAYON DE DISQUES



est fier de vous offrir ses nouveaux prix de:

DISQUES

microsillons

Super-45 tours EP, durée prolongée 3.50 à 7.80

33 tours, 25 cm., long playing 4.50 à 17.20

33 tours, 30 cm., long playing 6.- à 22.80

Quelques titres parmi des milliers de microsillons:

Duke Ellington 45 EP 3.50

Sarah Vaughan 45 EP 3.50

Rythmes d'Amérique latine (orch. Perez Prado) 25 cm. 4.50

«Jazz sélection» Sidney Bechet, Sarah Vaughan, Pee-wee Hunt, Dizzy Gillespie, Jack Teagarden, Joe Buskin, Duke Ellington, Georgie Auld, Coleman Hawkins, Teddy Wilson, etc. 30 cm. 10.-

Rock and Roll (Bill Haley) 30 cm. 15.85

8 valse de Vienne (Strauss) 25 cm. 4.50

Orgue de cinéma, 25 cm. Ken Griffin 4.50

Dizzy Gillespie 45 EP 3.50

5 Pompiers + 2 25 cm. 14.40 30 cm. 21.20

Arthur Honegger Pacific 231 - Dukas - L'apprenti sorcier Dir.: Ernest Ansermet 25 cm. 10.-

Schubert - Mozart Sonates pour violon et piano Soliste: D. Oistrach 25 cm. 10.-

Beethoven - 9^{me} Symphonie, complète, Orchestre philharmonique de Stuttgart etc. 30 cm. 15.85 etc., etc.

Un choix qui mérite le déplacement!

Aux Arts Ménagers S.A.

26, rue du Seyon NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 55 90

Gratuitement

la lingerie CALIDA est réparée ou remplacée: nouvelles dentelles, nouvel entre-jambes, nouveaux bord-côtes etc.

Chaque emballage contient un bon de garantie

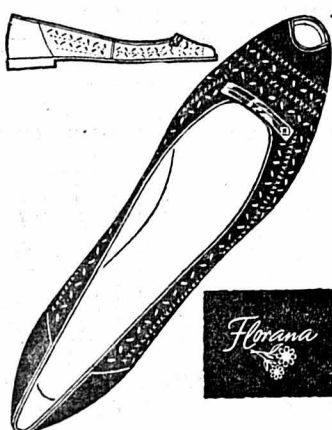
En blanc, rose, ciel et noir.
La culotte est disponible avec jambes courtes, mi-longue et longues.
La parure (chemise et culotte) 8.90

CALIDA

Lingerie garantie

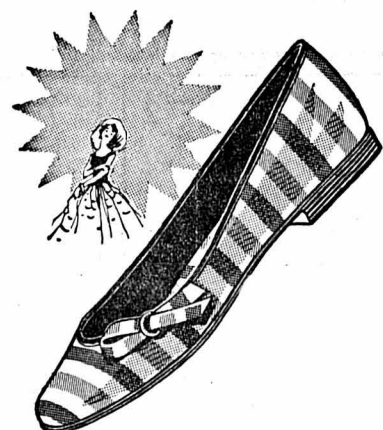
Grands Magasins

au **Sano Rival**



POUR LES BELLES JOURNÉES DE L'ÉTÉ

Ne tardez pas à choisir le modèle qui vous plaît...



MODELE plein de fantaisie 13.30 moins ristourne

NOUVEAUTÉ à talon plat 26.80 moins ristourne



Manteau en popeline changeante

doublé de taffetas, boutonnage un rang, façon droite, manches rapportées. Garniture piquées et poche originale. Coloris: bleu, rouge et beige. Tailles 36 à 46... **69.-**

Manteau en coton jacquard

2 tons, imperméabilisé, boutonnage un rang, doublé satin, col cranté piqué, 2 poches avec pattes, dos sans couture. Gris, blanc. Tailles 38 à 46... **75.-**

Autres modèles

3950 59.-

NOS MANTEAUX velours côtelé imprégné 98.-
NOS MANTEAUX feutre imprégné 89.- et 69.-

Pour les voyages manteaux en gurit **890 et 390** en sachet



Pèlerines en gurit très pratique **890** en sachet



Schellenberg endosse le maillot jaune

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En revanche, où sont les Graser, Holtenweiger et Wüst, pourtant bien entraînés par le Tour des provinces du Sud-Est ? Voilà qui va faire réfléchir

Koblet au départ !

Pour la première fois, le départ était donné à Erlikon, devant le Hallenstadion. Alors que les curieux se groupaient autour des coureurs, on vit soudain un attroupement autour d'un grand garçon en « civil ». Il s'agissait d'Hugo Koblet, triple vainqueur du Tour de Suisse, qui était venu saluer ses camarades au départ. Dans la journée, nous avons retrouvé Koblet sur les pentes de la Staffellegg et notre champion, en voyant le temps affreux qui sévissait, n'aurait pas regretté de s'être voué définitivement à la piste.

nos sélectionneurs pour le Tour de France qui ont d'emblée rejeté le principe de la participation allemande. Dimanche, car Junkermann et Friedrich auraient été un prétexte à l'appel à Graf Schellenberg a été incorporé en extrême à une formation mixte en raison du forfait de sa marque. Voilà un péché qui s'imposait et il aurait été navrant de priver ce sympathique garçon du premier maillot jaune de sa modeste mais valeureuse carrière.

XXX

Mardi soir, on regrettrait à Zurich l'absence du leader du challenge Desgrange-Colombo, Alfred Debruyne, et de ses équipiers van Looy et Germain Derjck. Malgré cela, les coureurs belges ont fait bonne figure dans cette première étape, puisque nous trouvons Sorgeloos, Couvreur et van Cauter parmi les premiers de la journée. Ces éléments ont fait excellente impression et ils se sont classés deuxième au challenge par équipes, derrière « Gito », remarquablement représenté par le trio Fornara - Geminianni - Assirelli. Quant aux révélations de la journée, elles ont été constituées par Traxel, qui fut nettement supérieur à des hommes comme Hollenstein et Clerici, et surtout par le jeune Allemand Friedrich, qui fit une montée surprenante dans le col de la Staffellegg.

E. W.
CLASSEMENT DE LA PREMIERE ETAPE, ZURICH - THALWIL (233 km.)
1. Schellenberg, Suisse, 6 h. 09'17" (6 h. 08'47" avec les 30 secondes de bonification); 2. Fornara, Italie, même temps; 3. Couvreur, Belgique, 6 h. 09'36"; 4. Sorgeloos, Belgique, 6 h. 10'38"; 5. Geminianni, France; 6. Junkermann, Allemagne; 7. Morest, Suisse; 8. Assirelli, Italie, tous même temps que Sorgeloos; 9. Traxel, Suisse, 6 h. 10'46"; 10. van Cauter, Belgique, 6 h. 10'56"; 11. Rolf Graf, Suisse; 12. Bartolozzi, Italie, même temps; 13. Friedrich, Allemagne, 6 h. 11'01"; 14. Vallat, France, 6 h. 19'42"; 15. Schweizer, Suisse; 16. Cestari, Italie; 17. Clerici, Suisse, même temps; 18. Reiser, France, 6 h. 16'50"; 19. Reitz, Allemagne, 6 h. 18'51"; 20. Andersen, Danemark; 21. Fabbrì, Italie; 22. Hollenstein, Suisse, même temps; 23. Emilozzi, Italie, 6 h. 19'05"; 24. Allan Olson, Danemark, 6 h. 19'12"; 25. van Damme, Belgique; 26. Gaggero, Italie; 27. Reinecke, Allemagne; 28. Annen, Suisse; 29. Bolzan, Luxembourg; 30. Declercq, Belgique, même temps; 31. Holtenweiger, Suisse, 6 h. 19'21"; 32. Keteleer, Belgique, 6 h. 20'05"; 33. Christian, Autriche, 6 h. 20'45"; 34. de Gasperi, Italie, 6 h. 23'22"; 35. Bugdahl, Allemagne, 6 h. 24'57"; 36. Debusmann, Allemagne; 37. Eucuyer, Suisse; 38. Chausabel, France; 39. Lampert, Liechtenstein; 40. Pianezzi, Suisse, même temps; 41. Cassano, Italie, 6 h. 25'17"; 42. Giomondi, Italie, 6 h. 25'18"; 43. Müller, Allemagne, 6 h. 30'10"; 44. Rasmussen, Danemark; 45. von Büren, Suisse; 46. Mirando, France; 47. Heinz Graf, Suisse, même temps; 48. Vaucher, Suisse, 6 h. 31'09".

Carlo Clerici n'est pas déçu

A l'arrivée, Carlo Clerici comptait un retard de plus de sept minutes sur le maillot jaune Schellenberg. A sa descente de vélo, Clerici a déclaré qu'il n'était pas déçu de ce résultat. En effet, si on compare sa performance à ses exploits très moyens du Tour de Romandie, on peut en conclure que l'ancien vainqueur du Tour d'Italie retrouve insensiblement une bonne condition et qu'il sera en forme pour le départ du Tour de France.

Suisse; 46. Mirando, France; 47. Heinz Graf, Suisse, même temps; 48. Vaucher, Suisse, 6 h. 31'09".

Abandon: Fritz Schär (Suisse). Ont terminé après la fermeture du contrôle: Lino Grassi (Italie) et Knut Lyng (Danemark).

XXX
Aujourd'hui, les coureurs se rendent de Thalwil à Bâle: 215 km. La principale difficulté est constituée par le col du Hauenstein, situé à 66 km. de l'arrivée et qui compte pour le Grand prix de la montagne.

LE MEETING CHAUX-DE-FONNIER



Malgré certaines imperfections, le meeting d'athlétisme, organisé pour l'inauguration du stade de la Chaux-de-Fonds, a connu un succès réjouissant. L'élite de nos représentants y participait. Nous voyons ci-dessus le sauteur Erwin Müller, de Wohlen, qui franchit 7 m. 12 en longueur.

BASKETBALL

Neuchâtel encore parmi les favoris

Une assemblée de délégués des clubs de ligue nationale, groupe Berne-Fribourg-Neuchâtel, s'est tenue samedi dernier à Fribourg pour examiner la question du calendrier dont nous avons parlé ici il y a une semaine et celle des licences de joueurs que certains clubs ne purent présenter en début de saison.

En ce qui concerne le calendrier, il semble que le problème ait été résolu puisqu'on a pu fixer des dates précises pour les matches qui avaient été renvoyés, de manière à pouvoir finir le premier tour dans les délais prévus. Quant aux licences, on a tout bonnement admis l'excuse invoquée: le membre du comité qui était chargé de les transmettre en temps opportun à la Fédération suisse était alors en vacances. Ainsi, les matches qui se sont disputés malgré ce vice de forme ont été définitivement homologués.

Trois matches ont eu lieu au cours de ces derniers huit jours, dont voici les résultats: Bienne-Olympic-Chaux-de-Fonds: 47-53; Freiburgia-Olympic: 30-52; Fribourg-Berne: 60-38.

Le classement à ce jour s'établit ainsi: 1. Fribourg, 2 matches, 4 points; 2. Olympic-Chaux-de-Fonds, 2-4; 3. Neuchâtel 1-2; 4. Bienne 3-2; 5. Berne 2-0; 6. Freiburgia 2-0.

Comme on peut déjà s'en apercevoir, la lutte pour le titre de champion de groupe se circonscrit cette année encore entre Fribourg, Neuchâtel et Olympic-Chaux-de-Fonds.

Au cours de cette prochaine semaine, deux matches auront lieu, qui opposeront d'une part Freiburgia à Berne (jeudi à Fribourg) et d'autre part Berne à Neuchâtel (dimanche à Berne).

En première ligue neuchâteloise, deux résultats ont également été enregistrés: les Brenets-Couvet: 20-57 et Fleurier-U.S.C. Neuchâtel: 54-35.

On peut ici aussi publier un premier classement. En tête nous trouvons Neuchâtel II, avec 2 matches et 4 points, devant Olympic 1-2, les Brenets, Couvet et Fleurier 2-2, Abeille 1-0 et U.S.C. Neuchâtel 2-0.

A part le match U.S.C. Neuchâtel-Brenets, le programme comporte samedi Neuchâtel II-Olympic II tandis que pendant le week-end, Abeille se rendra dans le Val-de-Travers où il affrontera successivement Couvet et Fleurier.

Art.

● A la suite d'éliminatoires disputées à Berne, l'équipe suisse juniors de gymnastique qui rencontrera celle d'Allemagne durant le prochain week-end à Ulm, a été formée comme suit: Gottlieb Fäsi, Walter Schmitter, Heinrich Dubach, Fred Wegmüller, Karl Hühnell, Robert Ronzani, René Ingold, Franz Fähr et Paul Lader.

1. Bâle - Young Fellows	1	x	x	1
2. Chaux-de-Fonds - Lugano	1	1	x	1
3. Chiasso - Young Boys	x	2	1	x
4. Grasshoppers - Lausanne	1	1	1	x
5. Servette - Zurich	x	2	2	x
6. Winterthour - Schaffhouse	1	1	1	1
7. Berne - Brühl	1	1	1	1
8. Bienne - Lucerne	1	x	1	x
9. Granges - Nordstern	1	x	1	1
10. Malley - Longeau	1	1	1	1
11. Saint-Gall - Cantonal	x	2	1	x
12. Locarno - Sion	1	1	1	1

FOOTBALL

Le championnat suisse Des matches de barrage seront-ils nécessaires ?

Le championnat se terminera dimanche. Ce ne sera pas pour autant de la liquidation pour tous. Car on ne connaît toujours pas le nom des seconds relégués qui accompagneront Schaffhouse et Brühl.

En ligue A, la situation est extrêmement confuse. Les trois clubs menacés, Zurich, Young Fellows et Winterthour, possèdent le même nombre de points (14). Il n'est pas exclu qu'on doive recourir à un match de barrage. Les arbitres de la situation sont Bâle et Servette qui accueillent respectivement Young Fellows et Zurich, et la lanterne rouge Schaffhouse, qui se rend à Winterthour.

En ligue B, les clubs menacés ne sont plus qu'au nombre de deux: Berne (17 points) et Saint-Gall (18 points). C'est dire qu'une victoire suffira à Saint-Gall pour se tirer d'affaire. Mais on doute que Cantonal, qui lui rend visite, se montre conciliant; de sorte qu'il reste possible que Berne, opposé au Neufeld à Brühl, rejoigne son compagnon d'infortune. Cela nous vaudrait un match de barrage et nous verrions peut-être deux clubs saint-gallois descendre d'une ligue. Ce ne seraient pas les équipes de notre région qui s'en plaindraient; cela supprimerait deux longs déplacements.

Les autres accomplissements de cette ultime journée sont: Ligne A: Chaux-de-Fonds - Lugano, Chiasso - Young Boys, Grasshoppers - Lausanne.

Ligne B: Bienne-Lucerne, Fribourg-Soleure, Granges - Nordstern, Malley - Longeau.

Urania, Bellinzzone, Thoune et Yverdon ont déjà terminé la compétition.

Val.

Pas de Hongrois en Amérique du Sud

Le quotidien hongrois «Nepsport» de Budapest annonce que la tournée de l'équipe nationale de Hongrie en Amérique du Sud, prévue au mois de juillet prochain, n'aura pas lieu. Cette tournée, qui avait été négociée à Budapest par un envoyé spécial sud-américain, M. José de Gama, prévoyait huit matches à disputer au Brésil, en Uruguay, au Chili, au Pérou et en Argentine. Les fédérations sud-américaines intéressées auraient dû confirmer la conclusion de ces rencontres au plus tard le 10 juin. N'ayant reçu aucune confirmation à cette date, la fédération hongroise a décidé d'annuler purement et simplement la tournée projetée.

DERNIERE MINUTE

FOOTBALL

● En match éliminatoire pour la coupe du monde, à Oslo, la Norvège a battu la Hongrie par 2 à 1 (mi-temps 1-1).
● Tournoi du Racing-Club de Paris au Parc des Princes: Vasco de Gama (Brésil) bat Racing-Club de Paris 3 à 1 (1-0); Real Madrid bat Rotweiss Essen 5 à 0 (2-0).
● Match amical à Genève: Servette (enforcé) Anderlecht 2-3 (0-2).
● Les jours du célèbre club italien Torino, qui subit un lourd préjudice lors de la tragédie de Superga, sont-ils comptés? Ce club se débat dans une situation financière quasi désespérée. S'il ne trouve jusqu'au 15 juin un minimum d'un million de francs suisses, il risque d'être dissous.

ATHLETISME

● L'Allemand Manfred Preussger a fait, à Leipzig, une tentative pour battre le record d'Europe du saut à la perche qu'il a récemment établi avec un bond de 4 m. 52. Après avoir passé 4 m. 50, il a échoué de peu à 4 m. 55.

Parlons un peu économie

Où va l'économie française?

Ce n'est pas sans inquiétude et beaucoup de tristesse que les amis de la France assistent à son déclin. Depuis la fin de la guerre, soit depuis douze ans, vingt et un ministères se sont succédés à Paris et jamais le mot de Barrès au temps de l'affaire Dreyfus n'a été plus vrai: « Et la France descendit d'un cran ». De ministère en ministère, de cran en cran, la France se trouve présentement dans une situation d'autant plus tragique que rien ni personne ne semble pouvoir porter remède à un état de faiblesse dont les causes sont avant tout politiques et morales.

Contradictions ap parentes

Sur le plan économique, cette incapacité de gouverner qui paralyse notre voisine occidentale se traduit par un ensemble de faits en apparence contradictoires que nous avons déjà décrits, mais qu'il n'est pas inutile d'examiner encore une fois, car ils aident à comprendre bien des phénomènes assez étranges de l'économie générale actuelle.

On remarque en premier lieu que le niveau de l'emploi est parfaitement normal en France; le chômage est pratiquement nul, les usines travaillent dans de meilleures conditions qu'il y a quelques années. De gros efforts ont été faits dans le domaine de la construction, des transports et des routes. La plupart des villes françaises ne donnent plus cette pénible impression de stagnation qui frappait il y a cinq ou six ans. L'industrie métallurgique, celle de l'automobile, de l'aéronautique et de la chimie ont mis en marche de nouvelles installations qui répondent aux exigences de la technique moderne et elles disposent de centres de recherches parfaitement équipés.

Les conditions de vie des classes inférieures ont été nettement améliorées et si la classe moyenne a été terriblement éprouvée par la perte de valeur à peu près complète de l'épargne constituée avant et pendant le tiers de ce siècle, elle a su néanmoins faire face avec beaucoup de ténacité à ses malheurs pour s'adapter aux nouvelles conditions de vie. La paysannerie, qui bénéficie d'une politique protectionniste très développée, est restée assez prospère, tout en éprouvant des difficultés dans le recrutement de la main-d'œuvre en raison de l'isolement relatif des campagnes où les conditions d'existence sont moins faciles qu'à la ville, phénomène commun à tous les pays où l'industrie se développe. Et cependant, malgré ces aspects favorables, la France traverse une crise financière grave, qui pourrait, si elle n'était pas conjurée rapidement, entraîner de redoutables conséquences économiques et sociales.

Cette contradiction n'est qu'apparente: les améliorations constatées dans l'équipement économique français expliquent au contraire pourquoi sévit en ce moment une si intense pénurie de capitaux et singulièrement de devises étrangères, car pour développer son potentiel industriel et améliorer ses conditions générales d'existence, la France a dû augmenter à tel point ses importations qu'en une année elle a pratiquement liquidé toutes ses réserves ouvertes en or et en devises. Le déficit de la balance commerciale, qui était de 65 milliards de francs en 1955, a passé à 465 milliards en 1956 et les premiers mois de 1957 l'ont vu se maintenir à un niveau presque aussi élevé, d'où les mesures draconiennes prises par le défunt gouvernement Guy Mollet pour réduire les importations, faute de pouvoir agir efficacement et rapidement sur les exportations.

La dernière en date de ces mesures a été de porter de 25 à 50 % de la valeur des licences d'importation la cautionnement que les acheteurs français doivent déposer auprès de la Banque de France pour obtenir les permis d'importation nécessaires, mesure qui a suscité de fortes réactions aussi bien chez les importateurs français que chez les fournisseurs étrangers qui craignent, à juste titre si cette mesure produit l'effet voulu par le gouvernement, une diminution de leurs affaires avec la France.

Si la confiance revenait...

Il est bien évident que tout ceci est un fâcheux prélude à la ratification du traité du Marché commun et on peut se demander s'il se trouvera une majorité à l'Assemblée nationale pour engager la France dans une voie diamétralement opposée à celle qu'elle suit sous la contrainte des faits. La vérité, c'est que la France est tiraillée entre le désir tout abstrait de défendre de nouveaux « grands principes »: intégration européenne, suppression des barrières douanières, libéralisation des échanges, et de dures nécessités bien concrètes qui obligent ses gouvernements successifs, incapables d'un long travail suivi de redressement, à courir au plus pressé pour colmater les brèches d'une économie affaiblie par les excès de l'étatisme et les incohérences d'une politique qui oscille entre l'abandon et la fermeté, tout en n'inspirant confiance et respect à personne. Car un gouvernement qui aurait la confiance du pays pourrait encore aisément mettre fin à la crise financière actuelle, puisqu'on évalue à une quarantaine de milliards de francs or, soit à plus de cinq mille milliards de francs papier, les réserves de métal jaune et de valeurs étrangères détenues par les Français, mais ce gouvernement n'est pas encore celui d'aujourd'hui...

Philippe VOISIER.

A TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL

La propagande féministe fausse les données du problème

Le thème de l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine « pour un travail de valeur égale » redevient d'actualité.

Les Chambres fédérales n'ont pas ratifié la convention conclue en 1951 par la Conférence internationale du travail. Elles ont dû constater en effet que la Confédération ne pouvait pas intervenir directement dans la détermination des salaires, librement fixés par l'économie privée. En revanche, après avoir pris connaissance d'un rapport du Conseil fédéral, la commission du Conseil national a voté récemment la recommandation « de réaliser pleinement dans les services fédéraux l'égalité de rémunération entre les deux sexes pour des travaux de valeur égale ». L'étude qui sera probablement entreprise sur les répercussions pour les finances fédérales sera particulièrement intéressante et ne manquera pas de provoquer de vives discussions.

« A travail égal, salaire égal ». Ce slogan féministe n'a pas eu en Suisse le même écho que dans les pays voisins. Il faut peut-être en trouver la raison dans le fait que le niveau général des salaires y est plus élevé: si l'écart entre la rémunération des hommes et celle des femmes est plus grand en Suisse, les salaires féminins sont malgré tout en chiffres absolus plus hauts qu'à l'étranger. C'est pourquoi le problème ne se pose pas avec la même acuité.

L'unanimité n'est pas près de se faire. Les partisans du salaire fondé sur les besoins sont nombreux; ceux

CARNET DU JOUR

CINEMAS
Aula de l'université: 10 h.; Dies Académicus.
Studio (Théâtre): 15 h. et 20 h. 30. Pour qui sonne le glas.
Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Les inconnus dans la ville.
Palace: 15 h. et 20 h. 30. La parodie des sables.
Arades: 15 h. et 20 h. 30. Ataque.
Rez: 20 h. 15. Le sous-marin mystérieux.

PHARMACIE D'OFFICE:
M. Droz, Concert - Saint-Maurice

Demain: PLAISIR DE LIRE

RADIO

Jeu

SOTTENS ET TELEDIFFUSION
7.15, inform. 7.20, disque, premiers propos, concert, matinal, 11 h., émission d'ensemble (voir Beromünster), 12 h., Henri Leca et ses rythmes, 12.15, le quart d'heure du sport, 12.35, l'ensemble The Three Suns, 12.45, inform. 12.50, Tour de Suisse cycliste, 12.55, vive la fantasia! 13.30, compositeurs suisses, 13.55, Tour de Suisse cycliste, 16 h., thé dansant, 16.30, vos refrains favoris, 17.15, piano, 17.50, Casanova et son orchestre, 18 h., Tour de Suisse cycliste, 18.20, le micro dans la vie, 19.05, Tour de Suisse cycliste, 19.25, le miroir du temps, 19.40, succès en tête... 20 h., le feuilleton: « Désiré », d'A. Sellinko, 20.35, vos échos de la fête, 21.00, orchestre de chambre de Lausanne, 22.30, inform. 22.35, jeudi documentaire, 22.55, orchestre Vlado.

BEROMÜNSTER ET TELEDIFFUSION
6.15, inform. 6.20, gymnastique, 6.30, mélodies variées, 7 h., inform. 7.05, Concerto, de G. B. Viotti, 7.25, Zum neuen Tag, 10.15, émission radiocollège, 11 h., émission d'ensemble: compositeurs suisses contemporains, 11.45, causerie, 12 h., variétés populaires, 12.30, inform. 12.40, concert, 12.55, œuvres de Chopin, 14 h., pour Madame, 16 h., un récit, 16.15, musique de chambre, 17.30, à tort et à travers, 18 h., Sonate, de Beethoven, 18.25, avec l'Ernis-Folce-Quartett, 18.40, Tour de Suisse, 19 h., musique récréative, 19.20, communiqués, 19.30, inform.; écho du temps, 20 h., musique de danse, 20.30, théâtre, 21.45, orchestre de la BOOG, 22.15, inform. 22.20, jazz, 22.45, musique légère.

TELEVISION ROMANDE
17.30, l'écran magique, une émission pour les enfants, 20.30, téléjournal, 20.45, poissons et plantes exotiques, 21.10, A tire-dalle... 21.50, des champions vous apprennent à conduire, 22.15, le Tour de Suisse, 22.25, inform. Emetteur de Zurich: 17.30, émission pour les jeunes, 20 h., téléjournal, 20.15, les merveilleux du monde vus au microscope, 20.40, La fin de Mrs Cheney, pièce, 21.40, musique et danse des nations, 22 h., dernière heure et téléjournal, 22.20, Tour de Suisse: 2me étape, Thalwil-Bâle.

MOTS CROISÉS

Problème No 457

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

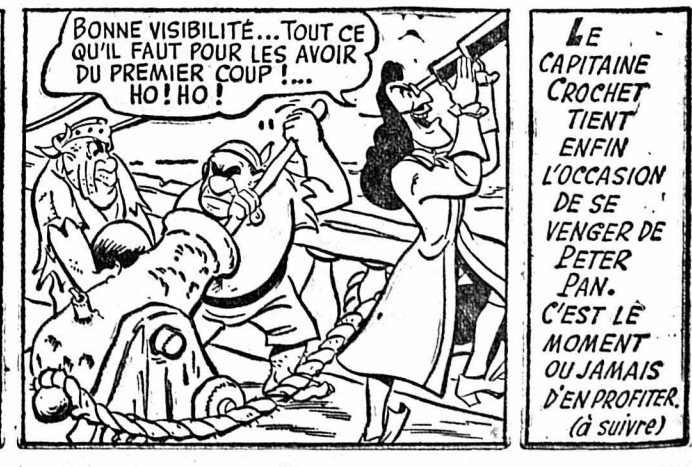
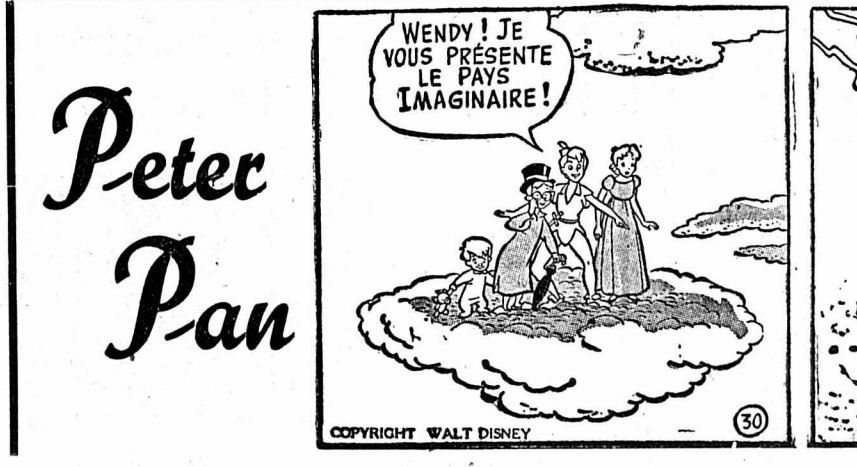
1. Economiquement faible. — Abréviation.
2. On peut le faire pour refaire. — Aiguille.
3. Contrebattant dans les Alpes, protestant dans les Cévennes.
4. Sculpteur français. — Inflammation de la muqueuse des genècles.
5. Jeune victime du devoir. — Bord de la laize d'une toile à voiles.
6. Grosse pilule. — S'en remettre au bras séculier.
7. Il plie mais ne rompt pas. — A vos souhaits.
8. Hydrocarbure saturé.
9. Dépouiller des choses nécessaires. — Chef de bord sur l'Arche.
10. Comprend douze divisions. — Il donne le signal du départ.

VERTICALEMENT

1. On la fait lever. — Entoura.
2. Certain. — Patrie d'Anacréon. — Préposition.
3. Soulèvement intérieur.
4. Direction générale. — Un saint roi n'hésita pas à les faire frapper.
5. Adverbe. — Virole à la pointe du fuséau.
6. Remplies. — Beau parleur.
7. Tant le crie-t-on qu'il vient. — Pour qui fait des cuirs.
8. Avec efficacité.
9. Pronom. — Gibier qu'on chasse au fusil. — Gardinaux.
10. Eurent leur journée, le 11 novembre 1630. — Assortir les couleurs.

Solution du problème No 456

1	O	R	T	E	I	L	T	H	E
2	R	A	P	R	U	N	E	A	U
3	P	R	I	E	R	E	R	O	
4	P	E	U	N	I	E	V	A	L
5	O	T	I	T	E	T	N		
6	A	N	A	U	S	A	G	E	
7	I	S	E	R	A	N	U	S	
8	O	S	T	R	I	S	T	E	
9	D	E	T	E	N	T	E	U	
10	E	R	E	O	E	S	T	R	E



Consommer du poisson,
c'est bien... mais
le consommer frais, c'est
beaucoup mieux...

POISSONS

FRAIS, du lac et de mer

Soles et filets - Carrelets, Turbots, Baudroie et filets - Merlans et filets - Cabillaud et filets - Colin entier et en tranches - Raie - Lotte - Filets de dorsch et filets de dorsch panés - Saumon entier et en tranches - Queues de langouste - Homard - Morue salée - Scampis - Crevettes - Rollmops

Filets de perche - Truites de rivière vivantes - Brochet entier et en tranches - Palées

BONDELLES ET FILETS

Foie gras Artzner
Escargots Maison
Truffes en boîtes

LEHNHERR
FRÈRES

GROS MAGASIN
Marin POISSONNERIE Neuchâtel
Tél. 7 57 44 Place des Halles Tél. 5 30 92
Expédition à l'extérieur
Vente au comptant

Veuillez s.v.p. passer vos commandes la veille ou le matin avant 8 h.

A VENDRE

1 poussette combinée, pour jumeaux,
1 pousse-pousse pour jumeaux, véhicules en
parfait état. Prix intéressant.
Tél. (038) 9 16 57.



Fr. 39.80

Vinylite transparent et box blanc
Vinylite transparent et vernis noir
La version Bally du grand succès
américain: le vinylite, matière
moderne, souple et transparente

CHAUSSURES

J. Kurth
S.A.

Seyon 3, NEUCHÂTEL

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
AMI BIANCHI

Agencement de magasin
Menuiserie en bâtiment
Fabrication et vente de meubles
en tous genres

SERRIÈRES - Neuchâtel
Tél. 5 15 52

Pour BÉBÉ:

Choix complet dans tous les prix de

Berceaux, à roues mobiles
Lits d'enfant 70/140 cm.
Poussettes de chambre
garnies ou non garnies
Voitures de sortie
Tous meubles pour enfants

LA MAISON SPÉCIALISÉE

AUCYGNE Buser fils

Fbg du Lac 1 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 26 46

MAISON BURRI

horticulteurs-fleuristes

Rue du Seyon 30 - Tél. 5 46 60

De nos cultures, plantes fleuries
et plantes vertes
Notre fleuriste, par un travail
conscientieux, se fera un devoir
de contenter chacun

Fleurs coupées du pays et fleurs
du midi - Confection pour fêtes
et deuils
Service à domicile et expéditions

Véhicules à moteur

Occasion exceptionnelle

A vendre, pour raisons de santé,

« CITROËN » 2 HP

neuve. Gros rabais.

Téléphoner au 5 91 30, heures des repas
et le soir.

A VENDRE

« Citroën 15 », modèle
1948-1949, en parfait état
de marche et d'entre-
tien, chauffage spécial
et six pneus de réserve;
prix 1600 fr. Adresser
offres écrites à P. K. 2678
au bureau de la Feuille
d'avis.

A vendre pour raisons
de santé
« CITROËN » 11
en parfait état. Tél.
6 37 62, dès 19 heures.

« Lambretta »
23.000 km., en très bon
état, 350 fr. Tél. 5 10 53.

A vendre
MOTO
580 cmc., alésée, revisée,
fourche télescopique, 8
vitesses, parfait état. Prix
intéressant. S'adresser à
J. Kohli, Haldimand 46,
ou tél. (024) 2 46 61,
Yverdon.

On cherche d'occasion
voiture
« Simca Aronde »
Paiement comptant. Tél.
5 32 10.

J'achèterais
« Vespa GS »
Adresser offres écrites
à E. A. 2693 au bureau
de la Feuille d'avis.

FORD ZEPHIR, 12 CV, 6 cyl., 1953, limousine
verte, 4 portes, 5 places, très bien soignée,
50.000 kilomètres.

CITROËN, 11 CV, large, 1953, coffre arrière. Bon
état de marche et d'entretien.

VAUXHALL, 12 CV, 1949, 50.000 km. Prix inté-
ressant.

DYNA PANHARD SPRINT, 4 CV, 1953, cabriolet
vert, 3 places, révisé et garanti.

J.-L. Segessemann, garage du Littoral

NEUCHÂTEL, Pierre-à-Mazel 51 - Agence PEUGEOT
(Début nouvelle route des Falaises) Tél. 5 26 38

**A vendre, pour cause
d'achat de voiture,**

« Lambretta »
de luxe 1955. S'adresser
le matin à Charles Bour-
qui, Saint-Nicolas 26,
Neuchâtel.

BATEAU

Dériveur 15 m³, modèle
« Grèbe », construction
1954, acajou. Moteur
« Johnson » 5 1/2 CV, le
tout en parfait état, à
vendre à prix intéres-
sant. F. de Reynier,
Evoile 7, Neuchâtel. Tél.
5 13 69.

A vendre à bas prix,
moto

« Guzzi »

65 cmc., pour cause de
double emploi. S'adres-
ser à Marc Pierrehum-
bert, maçon, SAUGES
(NE).

J'achèterais

scooter

Faire offres écrites à ca-
se 426, Neuchâtel 1.

Pour le 1er juillet, à
vendre pour cause d'a-
chat d'une plus grande
voiture,

« Lloyd »

4 places, 16 km.; état de
marche parfaite. — De-
mander l'adresse du No
2683 au bureau de la
Feuille d'avis.

APOLLO

Dès aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30

Tous les jours: matinées à 15 h., soirées à 20 h. 30

Samedi et dimanche à 14 h. 45 et 20 h. 30

*Un film dur, intense,
où chaque minute
compte!*

VICTOR
MATURE
RICHARD
EGAN
STEPHEN
McNALLY



**LES INCONNUS
DANS LA VILLE**

CINEMASCOPE

couleurs De Luxe



Prod. BUDDY ADLER
Réal. RICHARD FLEISCHER

VOUS EN AUREZ LE SOUFFLE COUPÉ!

PARLÉ FRANÇAIS

Location: Tél. 5 21 12

Moins de 18 ans non admis

EN 5 A 7

UN FILM DE MŒURS ITALIEN

La vérité sur l'amour dans une grande ville

AMORE IN CITTÀ

SAMEDI

DIMANCHE

LUNDI

à 17 h. 30

PARLÉ ITALIEN

Sous-titré français

Moins de 18 ans non admis

FEUILLETON
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

ALEX STUART

Les sortilèges d'Andrea

Adapté de l'anglais
par
ANDRÉ CLAIRVAL
Copyright Miralmonde.

Pour dissimuler sa détresse, Anne baissa la tête et regarda fixement la mer glauque qui battait doucement les flancs du paquebot. Elle demeura longtemps appuyée à la rambarde, sans faire un mouvement, l'âme en deuil. Une à une, les chaloupes s'éloignèrent et le pont désert s'étendait derrière la jeune fille ses ombres à peine percées de loin par une des lampes veillant dans la nuit. — Vous êtes seule, ma charmante... Est-ce moi que vous attendez ? — Lorsqu'elle se retourna, Anne aperçut tout près de son visage souriant de Barney O'Farrell qui s'était approché en silence. — Barney ! un jeune homme sincère, simple, qui l'accepte telle qu'elle est, qui ne la trouve pas trop provinciale ou trop ingénu. Un officier séduisant, aimable et gai... Un parti, surtout, qui est à sa mesure et à sa portée, sans complications, sans efforts pour sortir de son milieu. Le cœur de la jeune fille s'ouvrit à la

promesse contenue dans ces yeux clairs et rieurs. — « Pour lui, je ne suis pas une charge assumée, une pauvre fille à protéger. Je n'ai rien à expliquer, rien à demander. Je ne suis pas un devoir. Je suis, tout simplement... Elle se répétait cela, brûlant du désir de blottir sa tête contre la large poitrine, de sentir deux bras forts se serrer sur ses épaules, d'écouter les battements puissants d'un cœur contre sa joue... Pourquoi fallait-il qu'elle aimât Nicholas, son Barney ? Pourquoi ne pouvait-elle s'abandonner à l'amour du jeune homme sans que le souvenir de l'attirance ridicule éprouvée pour celui qui ne pense pas à elle vint s'interposer ? — Comment va votre malade ? interrogea-t-elle. Je pense que ce n'est rien de grave, et que vous êtes libre à présent. N'accepterez-vous pas de me faire confiance et de descendre à terre en ma compagnie ? J'ai honte de vous inviter après... la dernière fois. Mais je vous jure que je ne toucherais pas une goutte d'alcool. Je me sens capable, si vous avez confiance en moi, de me conduire aussi bien que tous les saints. Vous ne pouvez pourtant pas refuser de réformer la conduite du moins mauvais de toute une lignée de mauvais O'Farrell. Très près, les lumières d'Aden leur faisaient des clinis d'œil ami-

caux. La nuit chaude les enveloppait de promesses. Anne soupira. Pourquoi pas, après tout ? Elle répondit d'un ton presque joyeux : — Merci, Barney, de m'inviter. Et merci de me promettre d'être sage. N'oubliez pas que je compte sur votre correction... — Merci, Anne. Vous n'aurez pas à vous plaindre de ma tenue, je vous en donne ma parole. Venez... Il glissa presque cérémonieusement son bras sous celui de l'infirmière. En quelques instants, une chaloupe les mit à terre et une soirée charmante commença. Fidèle à sa promesse, Barney refusa de boire autre chose que des jus de fruits, en dépit des plaisanteries de ses camarades avec qui ils dinèrent joyeusement dans un restaurant sans prétentions. Pas d'orchestre, pas de piste de danse, mais une excellente nourriture dans une atmosphère amicalement accueillante. Lorsque sonnèrent dix heures, la plupart des compagnons de Barney prirent congé pour regagner le « Shagreen ». L'officier regarda Anne d'un air implorant, puis suggéra : — Nous levons l'ancre à minuit... N'accepteriez-vous pas de faire une promenade au clair de lune ? Nous pourrions prendre un taxi et aller voir les barrages. Ce serait vraiment une pitié d'être à Aden et de ne pas même jeter un coup d'œil à quelque chose de si remarquable. — Mais... sœur Amory me rempla-

ce auprès de Dale. Je devrais rentrer pour la relever. Barney abaissa sur la jeune fille un regard suppliant et Anne, souriante, reprit : — Je devrais la relever... disons à onze heures au plus tard. Aurons-nous le temps de faire cette promenade ? — La voix joyeuse et sonore de l'officier proclama : — Deux fois le temps. Une demi-heure suffit. Mais puisque vous acceptez de me donner une heure entière, je la prends. Venez... Dès qu'ils furent dans le taxi que le portier, stimulé par un généreux pourboire, leur avait procuré en quelques secondes, Barney demanda anxieusement : — Vous ne vous êtes pas ennuyée, au moins ? Vous ne regrettez pas... — Mais non, Barney. Le restaurant m'a beaucoup plu et le dîner était bon. Ce fut une soirée très amusante. L'officier soupira : — Tant mieux... parce que je craignais... Enfin, je ne suis pas très en forme lorsque j'essaye de bien me conduire... pas très divertissant, je le crains. — La jeune fille prit sa main et la serra doucement en affirmant : — J'aime quand vous vous conduisez bien, Barney. — Il eut un rire amer et lança d'un ton provocant : — Dommage... pour moi, certainement, mais aussi pour vous sans

doute. Enfin, je dois tenir ma promesse. Je pense que c'est ce que vous attendez. Puis, après un assez long silence, il continua : — Vous savez, j'en aurai la force. Vous parviendrez certainement à me rendre sérieux. Je crois que pour cela, mais quand ils sauront pour l'amour de qui je le fais, ils me pardonneront de déroger... Anne rit de bon cœur. Le souvenir de Nicholas s'estompait. Après de Barney, qui fut — comme il le déplorait — un homme « correct » et un buveur d'eau, ou qu'au contraire il s'abandonnât à son caractère, il était bien malaisé de rester morose. — La main de la jeune fille était tout naturellement restée dans celle de son camarade. Pour Anne, c'était un geste amical, confiant. L'officier parut l'interpréter autrement. Il se pencha et soupira : — Ne vous suffit-il pas que je sois sobre ? Vous n'allez pas me priver de tout. Je vous ai dit que je suis fou de vous. Ne pensez-vous pas qu'un baiser serait... exactement ce qui conviendrait pour que nous soyons parfaitement heureux ? — Non, le souvenir de Nicholas n'était pas mort. Estompé à peine. Son visage sévère, un peu triste, se superposait en une seconde à la figure

riante de Barney et Anne, dans un sursaut, s'écarta en criant presque : — Non... non... il ne faut pas ! — La jalousie et le dépit rendent lucide, sans doute. Barney lança : — Quel bien cela peut-il vous faire de vous déchirer le cœur pour le grand et puissant M. Frazer, qui ne vous en sait aucun gré et qui ne soupire que pour Andrea Sheridan ? Abandonnez une chimère et revenez sur la terre. Moi, je vous aime... et vous pouvez m'épouser. Je ne puis vous laisser briser votre vie, ou vous brûler les ailes. — Je vous en prie, Barney... — La voix suppliante, le visage bouleversé dans lequel les yeux commençaient à se mouiller, arrêtaient les reproches que le jeune homme avait sur les lèvres. Il hésita, puis, résigné en apparence, haussa les épaules et se carra dans son coin. Le taxi roula en silence, emportant les deux compagnons qui bouddaient. Finalement, Anne tenta d'expliquer : — Il m'est pénible que vous parliez ainsi des sentiments que je puis avoir pour M. Frazer... vous comprenez ? — Je comprends surtout qu'il ne vous épousera pas, lui. Bon, si vous ne voulez pas qu'on parle, je me tairai. Puisque nous sommes venus, paraît-il, pour voir le pays, regardons par les portières, c'est tout ce qu'il nous reste à faire. (A suivre.)

Informations de toute la Suisse

CHRONIQUE RÉGIONALE

A l'exposition « Graphic 57 » L'Association des graphistes professionnels vernise son pavillon

Samedi dernier, le ciel sombre et une fine pluie faisaient ressortir mieux encore les couleurs d'un pavillon en plein air situé dans l'enceinte de l'exposition « Graphic 57 » à Lausanne. Nous nous demandons même si la pluie n'avait pas été commandée spécialement pour que les nombreux visiteurs soient attirés par ce contraste. Les « propriétaires » sont en effet spécialistes de l'attention-retention puisqu'il s'agit de graphistes professionnels, dont l'association (A.G.P.) groupe la majeure partie des spécialistes du dessin publicitaire de Suisse romande.

Son président, M. Alex Billeter, fit les honneurs des lieux aux invités, parmi lesquels on remarquait notamment M. Marcel Heng, président de « Graphic 57 » et un groupe de graphistes français. Il expliqua les buts de l'association et formula le vœu que tous les commerçants et industriels admettent la nécessité d'une collaboration étroite avec les graphistes.

Le pavillon présenté, conçu par M. Marc Fatio, a été monté par tous les membres. Vingt-trois affiches inédites, subventionnées par des maisons qui, espérons-le, les feront éditer à l'avenir, montrent le travail du graphiste. L'une d'elle est un projet d'affiches pour notre future Fête des vendanges de Neuchâtel. Qui sait si le couple qui danse parmi les raisins ne continuera pas sa farandole dans les rues neuchâteloises d'ici quelques mois ?

Les panneaux centraux sont divisés en quatre groupes qui fixent l'objet d'un concours entre les graphistes, et qui illustrent le rôle des prospectus, de l'emballage, de la marque de fabrication et de l'affiche.

Après nous être inclinés devant le coup de crayon et l'imagination de nos graphistes, nous les avons accompagnés au restaurant de la Rotonde où les discussions se poursuivirent autour d'une collation bien arrosée de vins vaudois.

RWS

En marge de la réforme des finances fédérales DEUX TEMPS, TROIS MOUVEMENTS

La session parlementaire d'été s'est déroulée cette année en deux temps, trois mouvements. Ce qui ne signifie d'ailleurs nullement qu'elle sera expédiée rapidement. Bien au contraire. Mais les circonstances ont voulu qu'elle soit coupée en deux temps, entre lesquels viendra s'intercaler une ultime séance de la commission du Conseil national chargée de préparer le rapport sur le projet de régime des finances fédérales — c'est le troisième mouvement. Pourquoi ce découpage des séances parlementaires ? Parce que le temps presse et qu'il est urgent que le Conseil national, lequel a la priorité dans cette affaire, puisse arrêter sa décision au sujet du régime financier au cours de cette session, afin que le Conseil des Etats puisse en faire autant à la session de septembre.

Cette hâte louable ne semble pas être payée de retour par les commissaires du National. Au cours des trois séances de leur commission, ils n'ont pu liquider tous les problèmes soulevés par le projet de régime financier. Et parmi les décisions dont d'autres de ces problèmes ont fait l'objet, il en est qui ne satisfont apparemment pas les commissaires. Tant et si bien que ceux-ci manifestent présentement une tendance à revenir sur leur vote premier. Pour que ces messieurs arrivent enfin à se mettre d'accord et surtout à savoir ce qu'ils se veulent, il a été nécessaire de prévoir une ultime séance. Et comme il n'y avait pas suffisamment de temps pour ce faire avant

le début de la session, l'on a jugé préférable de scinder celle-ci en deux et de placer la séance décisive (du moins on l'espère) de la commission les 19 et 20 juin.

La question de la déductibilité des impôts

L'un des points sanctionnés par un vote, mais qui sera sans doute soumis une seconde fois à l'appréciation des commissaires est la question de savoir s'il faut admettre la déductibilité des impôts cantonaux. La commission s'est ralliée à cette solution à une voix de majorité. C'est dire que l'acceptation n'a tenu qu'à un fil. La modicité même de la majorité acceptante a quelque peu troublé la conscience des membres de la commission. Ils se sont demandé si ce vote exprime réellement les vœux de celle-ci. C'est pourquoi ils remettent sans doute cette affaire une fois encore à l'ordre du jour. Cette valse-hésitation risque bien d'être fatale à la déductibilité. Il peut arriver que la majorité sorte renforcée de ce deuxième scrutin. Mais il est plus probable que quelques-uns des majoritaires seront pris (on ne sait trop pourquoi d'ailleurs) de tardifs remords et refuseront d'un non ferme et décidé ce qu'ils venaient d'accepter d'un oui non moins viril. O logique !

L'attitude d'une commission pré-juge souvent de celle du plenum du conseil. Les tergiversations des commissaires au régime financier inciteront sans doute le Conseil national à refuser la plupart des innovations, dont la déductibilité, qui ne figuraient pas dans le projet original. Ce serait bien dommage qu'il en soit ainsi. En effet, la déductibilité se justifie à plus d'un point de vue.

Elle est en premier lieu conforme à l'équité fiscale, puisqu'elle évite

que des montants versés à l'instance fiscale cantonale ne soient de nouveau imposés par l'instance fiscale fédérale. On ne ferait que supprimer cet inconvénient de la double imposition que ce serait déjà un bon résultat.

C'en serait un autre si, sur ce point au moins, le parlement tenait compte des vœux populaires (une fois n'est pas coutume), en l'espèce des vœux du peuple des contribuables qui demandent un allègement de leurs charges fiscales avec autant d'insistance que les grenouilles d'Esopo en mettaient à réclamer un roi.

Enfin, la déductibilité des impôts cantonaux constituerait un embryon de péréquation intercantonale, en ce sens que les cantons les moins fortunés ont généralement les taux fiscaux les plus élevés et que le dégrèvement sur le plan fédéral qui en résulterait serait plus important pour eux que pour les autres cantons, proportionnellement à l'abondance de la matière imposable.

Le taux d'imposition

Ce n'est pas là le seul point qui prêtera à discussion devant les Chambres. La question du taux d'imposition des personnes morales et des personnes physiques donnera lieu à des discussions sans doute assez nourries. Il serait en tout cas fort regrettable que tout ceci aboutisse une fois de plus à l'entérinement pur et simple du point de vue officiel, qui, on le sait, est hostile à toute diminution de la charge fiscale. La situation financière présente de la Confédération lui permettrait pourtant de faire un peu plus qu'un simple geste en faveur des contribuables. Ceux-ci attendent que Berne leur offre un os à ronger, mais un os avec un peu de viande autour.

A. D.

La prochaine séance du Conseil général de Couvet

(c) Le Conseil général est convoqué pour le vendredi 21 juin; l'ordre du jour est assez copieux.

Nomination de deux membres à la commission scolaire. — Il s'agit de remplacer MM. G. Grandjean et G. Stauffer, démissionnaires.

Modification de la réglementation des matches au loto. — Sur demande de l'Union des sociétés locales, le Conseil communal propose d'augmenter de quinze jours la période durant laquelle les matches au loto sont autorisés. Cette mesure a été discutée au cours d'une séance d'information à laquelle assistaient le Conseil communal, des délégués de l'Union des sociétés locales, des commerçants, des groupes politiques et de l'Église. Si la proposition du Conseil communal est ratifiée, les matches au loto seront autorisés les samedis et dimanches pendant la période du premier octobre au quinze décembre. Pour le cas où plusieurs sociétés choisiraient la même date, il sera procédé à un tirage au sort, pour fixer un seul match par jour.

Déductions fiscales pour enfants. — Une motion socialiste demande que les déductions de tout le prix d'acquisition soient appliquées, soit pour un taux allant de 3,76 à 4 % sur un revenu de 7500 francs. Le Conseil communal a examiné le problème, tant au point de vue de sa répercussion sur le rendement fiscal que celui des charges financières futures de la commune. Il propose de n'envisager une déduction que pour les enfants du contribuable, et de renvoyer l'adoption de cette mesure au moment de la discussion du budget 1958, en tenant compte de la situation et des données statistiques du moment.

Achat de parcelles de forêts. — Pour permettre de nouvelles extensions de carrière communale exploitées par MM. Codoni et Cie, une parcelle de forêt de 1120 mètres carrés doit être sacrifiée. En compensation, les héritiers de M. François Codoni céderont à la commune un bois de 2602 mètres carrés sis à Frise Péquenet pour le prix de 410 francs. D'autre part, le Conseil communal propose l'achat d'une parcelle de forêt située aux « Chables gisants » et appartenant à M. Robert Jaton. Cette parcelle, d'une superficie de 8160 mètres carrés, est évaluée à 6750 francs.

Ventes de terrain. — Deux petites parcelles de terrain, respectivement de 195 et 30 mètres carrés, situées aux Champs Saint-Pierre, seront vendues à MM. Marcel Jeannot et André Matthey au prix de 5 francs le mètre carré.

Modification du règlement de police. — Pour donner suite à diverses demandes qui lui sont parvenues, le Conseil com-

munal propose de modifier la date de la foire d'automne jugée un peu trop tardive. L'article 84 du règlement de police aurait la teneur suivante :

« Les foires de Couvet ont lieu le 31 mai et le dernier jeudi d'octobre, les marchés au bétail le premier lundi d'avril et le premier lundi d'octobre. »

Si ces dates tombent sur un dimanche ou un jour férié (ou un samedi pour le 31 mai), les foires et marchés auront lieu le jour suivant. Les foires et marchés ont lieu sous la surveillance de l'autorité locale. Le Conseil communal est autorisé à instituer des marchés supplémentaires si le besoin l'exige.

Demande de crédit supplémentaire pour l'ouverture d'une nouvelle classe. — La commission scolaire demande un crédit supplémentaire pour la nouvelle classe ouverte au village et desservie par Mme Clerc. Ce crédit est de 13.662 francs et comprend, outre le salaire de l'institutrice, les frais d'aménagement du local et le mobilier.

Communications du Conseil communal. — Le Conseil communal annonce avoir passé la commande du nouveau char à bétail à MM. Jequier et Fils, à Couvet. Il a autorisé provisoirement les intéressés à faire des exercices d'entraînement au motocross dans le terrain sis au sud de l'ancienne patinoire en leur recommandant d'atténuer le plus possible le bruit de leurs moteurs.

Au sujet du nouveau bâtiment scolaire, le Conseil communal a fait établir une variante du projet envisagé par M. Jequier, architecte. Le nouveau projet ne prévoit pas l'appartement de concierge dans le futur bâtiment, le logement du concierge devant être aménagé au rez-de-chaussée du collège actuel. La commission scolaire doit encore donner son accord à ces différents projets.

Le canal-égout Placement - Couvet fait actuellement l'objet d'une nouvelle étude dans le but d'établir un autre tracé évitant les terrains dans lesquels passent les sources ayant motivé une opposition.

La voie de communication rue Emme-Vattel - Grand-Rue, qui a été demandée par une motion radicale et par la Société de l'arrière, a aussi fait l'objet d'une étude du Conseil communal. Ce dernier pense qu'il serait préférable d'aménager un passage pour piétons d'une largeur de deux mètres plutôt qu'une rue. Une artère de grande circulation créée par un carrefour dangereux à un endroit où la visibilité est trop limitée dans la Grand-Rue.

Ces nombreux problèmes montrent que les objets de préoccupation ne manquent pas à nos édiles.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH		
OBLIGATIONS	11 Juin	12 avril
3 1/2 % Féd. 1945 déc.	96 1/4	96
3 1/2 % Féd. 1946 avr.	94 1/2	94 1/2
3 % Féd. 1949	90.80	90.80
2 1/2 % Féd. 1954 mars	88.80	88.80
3 % Féd. 1955 juin	89 1/4	89 1/4
3 % C.F.F. 1938	94	94
ACTIONS		
Banque Pop. Suisse (p.s.)	730	d 730
Union Bques Suisses	1335	1340
Société Banque Suisse	1140	1155
Crédit Suisse	1130	1135
Electro-Watt	1095	1112
Interhandel	1460	1480
Motor-Columbus	1035	1060
S.A.E.G. série I	82	d 82
Indelec	630	635
Italo-Suisse	254	260
Réassurances Zurich	1900	2000
Winterthur Accid.	720	750
Zurich Accidents	4125	4275
Aar et Tessin	970	975
Saurer	1140	1150
Aluminium	3870	3950
Bally	1028	1040
Brown Boveri	2390	2520
Fischer	1580	1580
Lonza	970	975
Nestlé Alimentana	2880	2980
Sulzer	2380	2475
Baltimore	204	208
Canadian Pacific	152 1/2	155
Pennsylvania	86 1/2	87
Italo-Argentine	20	21
Philips	320	347
Royal Dutch Cy	252 1/2	253
Sodec	28 1/2	28 1/2 d
Stand. Oil New-Jersey	278	285
Union Carbide	512	516
American Tel. & Tel.	758	762
Du Pont de Nemours	827	838
Eastman Kodak	450	445
General Electric	292	300
General Foods	195	d 197 1/2
General Motors	176 1/2	182 1/2
International Nickel	474	491
International Paper Co	441	443
Kennecott	484	494
Montgomery Ward	156	156
National Distillers	119	118
Allumettes B.	60 1/4	58
U. States Steel	284 1/2	291 1/2
F.W. Woolworth Co.	186	185

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	Achat	Vente
	11 juin	12 juin
Banque Nationale	660	d 670
Crédit Fonc. Neuchâtel	700	o 680
La Neuchâteloise as.	1250	d 1250
Ap. Gardy Neuchâtel	255	d 255
Cabl. élec. Cortallod	17400	o 17000
Cabl. et Tréf. Cossonay	5350	o 5275
Chaux et cim. Suis.	3100	o 3000
Ed. Dubied & Cie S.A.	1850	o 1700
Ciment Portland	5900	o 5900
Etablissements Ferronard	480	d 480
Suchard Hol. S.A. «A»	400	d 400
Suchard Hol. S.A. «B»	1980	o 1980
Tramways Neuchâtel	580	o 570

OBLIGATIONS	Achat	Vente
Etat Neuchâtel, 2 1/2 1932	95	94
Etat Neuchâtel, 3 1/2 1945	97	97
Etat Neuchâtel, 3 1/2 1949	97	d 97
Com. Neuch., 3 1/2 1947	91	d 91.50
Com. Neuch., 3 1/2 1951	88	d 88
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	99.50	d 99.50
Le Lège 3 1/2 1947	97	d 97
Cabl. Cortallod, 4 1/2 1949	100	d 100
Forc. m. Chât., 3 1/2 1951	90	d 90
Elec. Neuch., 3 1/2 1951	87.50	d 87.50
Tram. Neuch., 3 1/2 1948	93	d 93
Chocol. Klaus 3 1/2 1938	95	d 95
Pailard S.A., 3 1/2 1948	96	d 96
Suchard Hold 3 1/2 1953	92	d 92
Tabacs N.Ser., 3 1/2 1950	93	d 93

Billets de banque étrangers

	du 12 juin 1957
France	1.01
U.S.A.	4.26
Angleterre	11.55
Belgique	21
Hollande	111
Italie	— 68 1/2
Allemagne	100
Autriche	16.25
Espagne	8.05
Portugal	14.80

Marché libre de l'or

Pièces suisses	33.50/35.50
françaises	36.25/38.25
anglaises	42.50/44.50
américaines	8.40/8.75
lingots	4800.—/4850.—

SUISSE

Recettes de l'administration des douanes

En mai 1957, les recettes de l'administration des douanes ont atteint 78,4 millions de francs. Dans ce montant figurent : 9,7 millions provenant de l'imposition fiscale sur le tabac, dont les recettes sont destinées à couvrir la participation de la Confédération à l'A.V.S., et 17 millions provenant des droits de douane sur les carburants, dont le 50 % est réparti entre les cantons.

Il reste donc 60,2 millions à la disposition de la Confédération, soit 5,2 millions de plus que pour le mois correspondant de l'année précédente.

Pendant les cinq premiers mois de 1957, ces recettes se sont élevées à 296,8 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 38,4 millions, comparativement à la même période de 1956.

DANEMARK

Programme d'économies

Le gouvernement danois a soumis mardi au parlement un programme qui prévoit la réduction du pouvoir officiel d'achat. Les projets de loi comportent une augmentation des impôts sur le tabac, la bière et le vin ainsi qu'un emprunt obligatoire sur les économies. Les nouveaux impôts sur les biens de consommation rapporteraient à l'Etat quelque 100 millions de couronnes danoises (environ 60 millions de francs suisses). L'Etat envisage en outre de procéder pour une centaine de millions à des économies. L'emprunt obligatoire prélevé sur les économies, dit aussi « emprunt de stabilisation », rapporterait aussi à l'Etat 400 millions de couronnes par an. Les nouveaux impôts sur les biens de consommation n'entreraient pas dans le calcul de l'indice du coût de la vie. Ainsi seraient exclues les augmentations automatiques des salaires. M. Viggo Kampmann, ministre des finances, a expliqué que ce programme visait à lutter contre l'augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaires et à alléger le balancement des paiements du Danemark qui a emprunté ces derniers mois du fait du « sérieux affaiblissement » des réserves en devises du royaume.

En effet les réserves de la Banque nationale danoise en devises sont tombées depuis le 1er janvier de 210 millions, bien qu'au cours de la même période les banques privées aient pu augmenter de plus de 100 millions de couronnes leurs réserves en devises. Fin mai, la dette internationale de la banque nationale se montait à 442 millions de couronnes.

Le Palais fédéral a cent ans



Il y a quelques jours, on fêtait à Berne le centenaire du Palais fédéral. C'est en effet le 5 juin 1857 que ce dernier fut remis au Conseil fédéral. Quatre villes avaient brigué l'honneur de l'abriter : Berne, Zurich, Lucerne et Zofingue. La dernière fut évincée pour son caractère un peu... confidentiel, Lucerne était marquée par sa qualité récente de capitale du Sonderbund, et Berne fut préférée à Zurich pour sa situation centrale dans le pays. On crut un instant que Zurich aurait une petite revanche : ce fut en effet à un ressortissant de ce canton que revint le premier prix du concours organisé en vue de la construction du nouvel édifice. Las ! ce premier prix même fut jugé non satisfaisant et ce fut enfin d'après les plans de l'architecte bernois Friedrich Studer que les travaux commencèrent.

Au printemps 1857, ils étaient pratiquement terminés. Il ne s'agissait encore que de ce qui est devenu l'aile ouest du palais de style florentin actuel, lui-même édifié plus tard. La construction n'était pas chère à cette époque heureuse ; les travaux, dévisés à un million, n'en coûtèrent finalement que deux : la bonne habitude des dépassements de crédits est aussi vilement que la Curie helvétique.

Les latinistes romands et strasbourgeois à Augst

Désireux de resserrer les liens d'une amitié déjà ancienne, le groupe romand et le groupe strasbourgeois de la Société des études latines ont tenu, à Augst, une séance commune. C'était une manière aussi de célébrer le bi-millénaire d'Augusta Raurica, la colonie romaine fondée par L. Munatius Plancus.

Au collège de Kaiseraugst, M. J. Béanger, de Lausanne, président romand, salua l'assemblée, souhaitant la bienvenue notamment à MM. Marouzeau, de Paris, fondateur de la société, Gansser-Burkhardt, président de « Pro Augusta Raurica », Scheffold, doyen, et Fuchs, professeur de la Faculté des lettres de Bâle, Frei, historien local, ainsi qu'aux quelques quarante étudiants qui représentaient les facultés des lettres de Strasbourg et de Suisse romande. Il céda ensuite la présidence à M. Blaise, président du groupe strasbourgeois qui remercia ses hôtes et donna la parole à M. R. Schilling, professeur à l'Université de Strasbourg et directeur d'études pour la religion ro-

maine à l'Ecole des hautes études de Paris. Evoquant « Les origines de la Vénus romaine », M. Schilling recourut à l'archéologie sémiotique pour définir le sens du nom : « puissance de séduction » dans les rites religieux et magiques. Il retraça l'évolution qui aboutit à la divinité de Vénus, rapprochée alors de l'Aphrodite grecque, puis aux relations de la déesse avec la légende troyenne, qui lui assurèrent une importance nationale. Quelques remarques et questions des auditeurs manifestèrent l'intérêt suscité par cette riche communication.

C'est sur l'emplacement d'Augst que se termina la journée. Dans le théâtre d'abord, M. D. van Berchem, professeur à l'Université de Bâle, exposa l'histoire d'Augst, orienta ses collègues sur le site et les monuments romains, en indiquant quelques-uns des problèmes qu'ils posent. Ensuite, les latinistes firent le tour des ruines et visitèrent la « domus romana » récemment reconstituée.

Esther BREGUET.

VIGNOBLE

LE LANDERON

Le camping a son succès

(c) Pendant le dernier « week-end », la nouvelle place de camping a connu une animation toute particulière. Il ne s'agissait pas d'une inauguration officielle, laquelle est fixée à dimanche prochain, mais d'une ouverture de camp. A cette occasion, un rallye était organisé, auquel prenaient part les clubs de camping de Bâle et de Soleure. Samedi soir, la société de musique la « Cécilienne » et le chœur d'hommes l'« Eintracht » donnèrent un concert sur place, suivi d'une soirée dansante à l'hôtel de la Poste. Dimanche, après les offices religieux, une courte cérémonie eut lieu sur l'emplacement du camp au cours de laquelle le club des deux Bâles prit en parrainage la société de camping du Landeron. On profita de cette occasion pour inaugurer la nouvelle bannière du club bâlois et échanger d'aimables paroles entre les dirigeants des deux groupements.

L'après-midi, des jeux de sociétés furent organisés et le soir après un cortège aux flambeaux par les enfants, la fête continua jusque assez tard autour d'un grand feu de camp. Lundi matin, on visita le bourg et l'hôtel de ville, puis comme apéritif, une tournée de caves permit aux visiteurs d'apprécier les vins du pays. Plus de cent campeurs avec deux cents voitures prirent part à ces journées qui connurent un réel succès.

La journée de M'ame Muche



— Je me sens trop éveillée, nous devons avoir dormi plus que d'habitude !

Communiqués

Conférences du Dr Nussbaum

La « Voix de l'espérance » a pu s'assurer une fois de plus la collaboration du Dr Nussbaum, de Paris. Il a accepté de donner trois conférences dans le cadre du thème : « Le corps et l'esprit », le vendredi 14 juin. Il s'agira du rôle des fruits dans l'alimentation, leur valeur nutritive et thérapeutique. M. Nussbaum abordera aussi les problèmes spirituels de notre temps et traitera deux sujets fort intéressants. Beaucoup de personnes voudront l'entendre à nouveau. (Chapelle adventiste, 39, faubourg de l'Hôpital.)

« L'information et la femme d'aujourd'hui » à la Biennale d'Evian

La Biennale internationale de l'information 1957, qui se déroulera à Evian-les-Bains du 26 au 30 juin prochain, a choisi comme thème général de ses débats : « L'information et la femme d'aujourd'hui ».

Après une conférence d'ouverture de M. André Maurois, des échanges de vues auxquels participera notamment Mme Louise de Vilmorin porteront sur les conditions dans lesquelles l'information peut le plus utilement répondre aux préoccupations des femmes modernes. Le secrétaire d'Etat à l'information prononcera le discours de clôture.

A LA FRONTIÈRE

La fièvre aphteuse a fait son apparition

Vu l'extension de la fièvre aphteuse aux Sarrazins (Doubs), l'Office vétérinaire cantonal neuchâtelois a pris les dispositions nécessaires.

Les exploitations agricoles frontalières des communes du Cerneux-Péquignot et de la Brévine sont placées sous séquestre simple. Tout trafic est momentanément supprimé par les bureaux de douanes du Prévoux, du Gardot et de Chobert. La ceinture de protection sanitaire sera élargie et de nombreux animaux seront vaccinés sans délai.

Si de nouveaux cas de fièvre aphteuse apparaissent dans la région, les mesures de sécurité seront encore plus étendues.

PONTARLIER

Collision entre une auto vaudoise et une moto neuchâteloise

Mardi, vers 19 h. 30, un accident s'est produit sur la route de Lausanne, à proximité de Pontarlier, à pris les dispositions nécessaires.

Une voiture, conduite par M. Maurice Junod, industriel à Sainte-Croix, a pris en écharpe une motocyclette pilotée par M. René Farine, horloger à la Chaux-de-Fonds. Mme Farine fut brutalement projetée sur la chaussée et eut une jambe fracturée. Elle a été transportée à l'hôpital de Pontarlier par un automobiliste de passage.

VAL DE TRAVERS

FLEURIER

A la Société de consommation

(c) A l'initiative de l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu prochainement, la Société de consommation de Fleurier et environs vient de publier ses comptes pour l'exercice 1956/1957. Les bénéfices sur marchandises ont été de 260,765 fr. sur les boulangeries de 22.116 francs et sur les exploitations d'immeubles de 6715 francs.

Les frais généraux se sont élevés à 173,818 fr. la ristourne à 94,000 fr. Une somme de 90 fr. a été versée au fonds de réserve générale et les amortissements sur le mobilier et l'auto furent de 8900 francs. Le solde disponible pour le dividende est de 7558 francs.

Au cours du dernier exercice, le chiffre d'affaires réalisé par les magasins de Fleurier, Saint-Sulpice, Ollens et Büttes s'est élevé à 1,247,731 francs.

BUTES

Convient tout spécialement à la préparation de hors-d'œuvre...



Coop DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

«**Asperges Richfield**» la boîte, de 10 1/2 oz **150** moins ristourne

STOCK U.S.A.

Spécialité d'articles imperméables en tous genres

Manteaux - Windjack - Lumber
Pantalons - Gants - Bâches
Equipement pour motocyclistes et scooters

ARTICLES DE CAMPING

B. SCHUPBACH Neuchâtel
Tél. 5 57 50 Les Saars 50

ENTREPRISE
Masserey

REVÊTEMENT DE SOLS MODERNES

Nous remercions les visiteurs de notre stand au Comptoir desquels nous avons reçu de nombreux ordres que nous exécuterons avec soin. Le but que nous visons est d'éviter à nos clients de commettre des erreurs dans le choix des revêtements de sols. Nous désirons aider et conseiller ce qu'il convient de poser actuellement dans tous genres de locaux.
Parcs 42 - Téléphone (038) 5 59 12

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Si bon
et si
avantageux

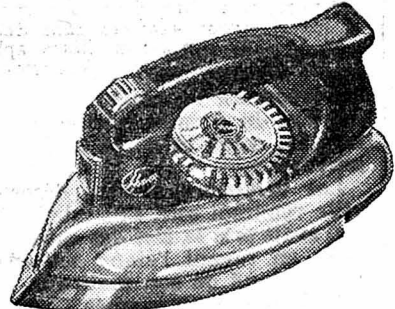


La classique bouteille de 3,6 dl

VIVI-KOLA

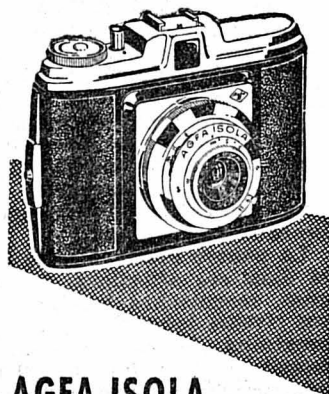
A l'eau minérale d'Eglisau

Vous trouverez le fer à repasser à vapeur «**HOOVER**»



AU MAGASIN

Vuillomenet & Co S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TEL 5 17 12 GRAND'RUE 4



AGFA ISOLA

Un appareil de grand rendement tout en étant de prix très avantageux. Donne des vues parfaitement nettes tant sur films en noir et blanc qu'en couleurs. Pour 12 images 6 X 6 cm. Déclencheur sur boîtier, objectif à monture rentrante, viseur Newton.

Fr. 49.-

EN VENTE:

PHOTO AMÉRICAIN

Aschwanden-Borini
Vis-à-vis de la poste
Neuchâtel



De meilleures reprises... davantage de puissance...

vous roulez en toute sécurité

avec du BP Super!

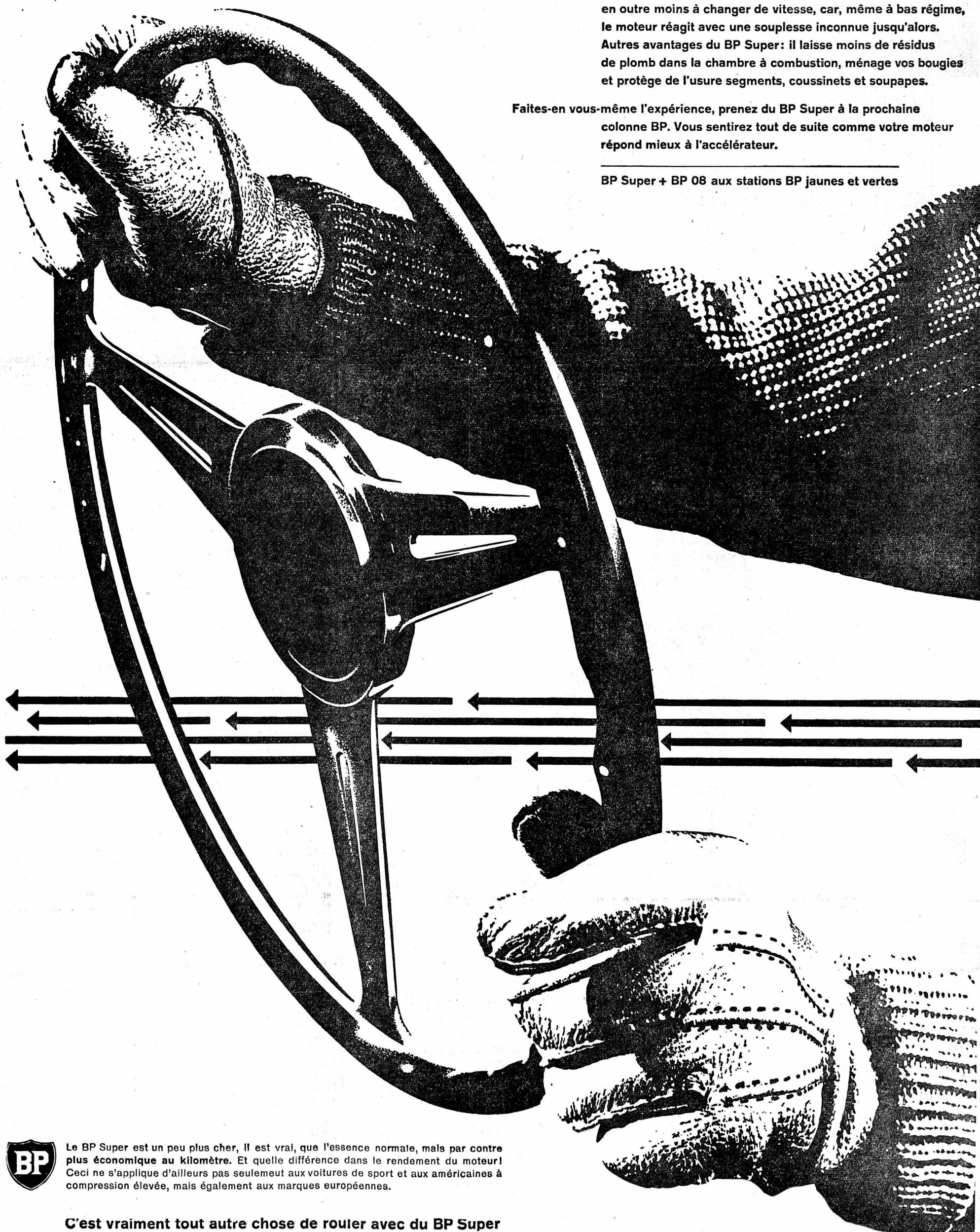


Savez-vous que la moitié des voitures automobiles ne peuvent jamais donner leur plein rendement? C'est que l'allumage a été retardé afin qu'elles puissent rouler avec de l'essence normale sans que le moteur cogne. Mais utilisez du BP Super et faites régler l'allumage en conséquence: vous sentirez alors la différence.

Avec du BP Super, vous disposez d'une réserve de puissance supplémentaire qui peut vous être fort utile dans les situations critiques. Vous aurez en outre moins à changer de vitesse, car, même à bas régime, le moteur réagit avec une souplesse inconnue jusqu'alors. Autres avantages du BP Super: il laisse moins de résidus de plomb dans la chambre à combustion, ménage vos bougies et protège de l'usure segments, coussinets et soupapes.

Faites-en vous-même l'expérience, prenez du BP Super à la prochaine colonne BP. Vous sentirez tout de suite comme votre moteur répond mieux à l'accélérateur.

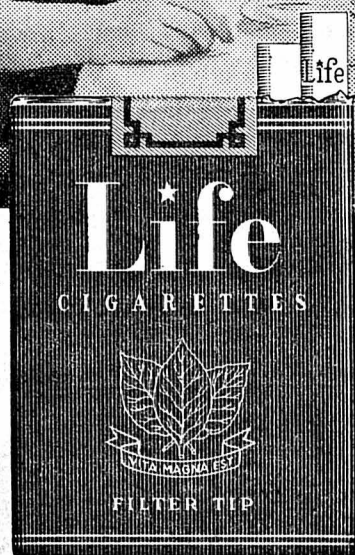
BP Super + BP 08 aux stations BP jaunes et vertes



Le BP Super est un peu plus cher, il est vrai, que l'essence normale, mais par contre plus économique au kilomètre. Et quelle différence dans le rendement du moteur! Ceci ne s'applique d'ailleurs pas seulement aux voitures de sport et aux américaines à compression élevée, mais également aux marques européennes.

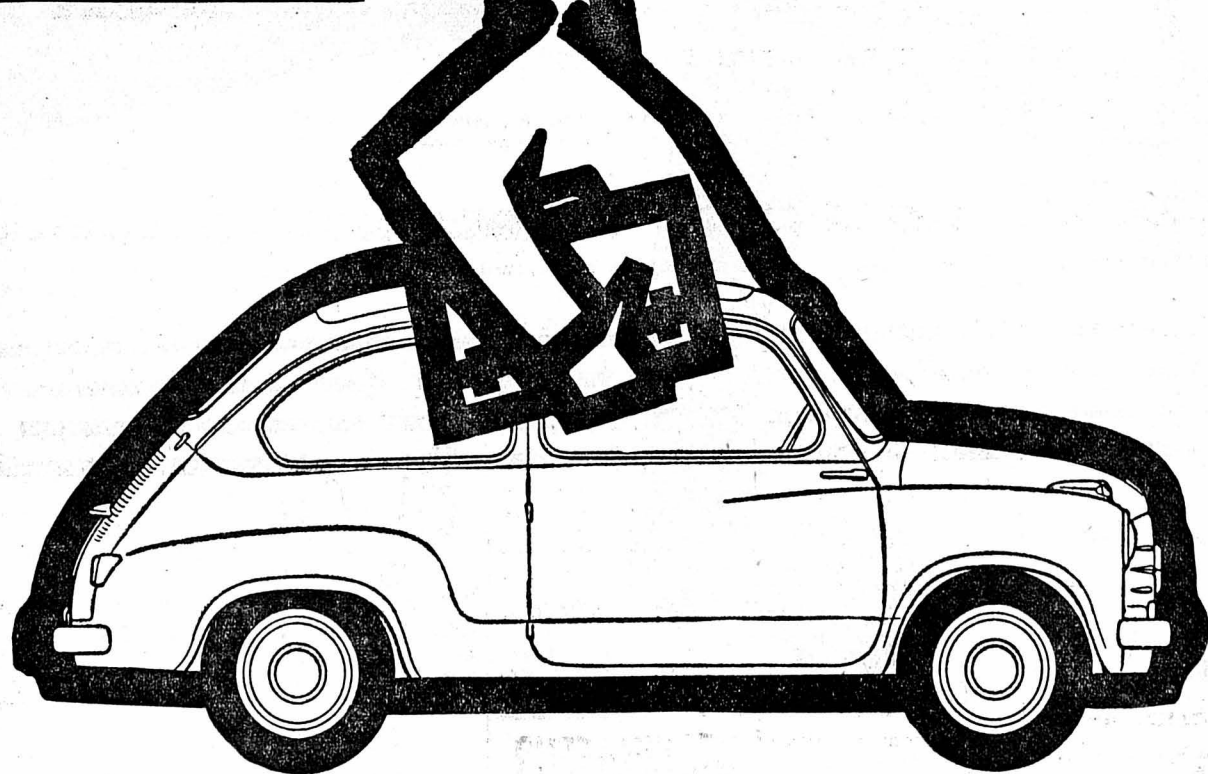
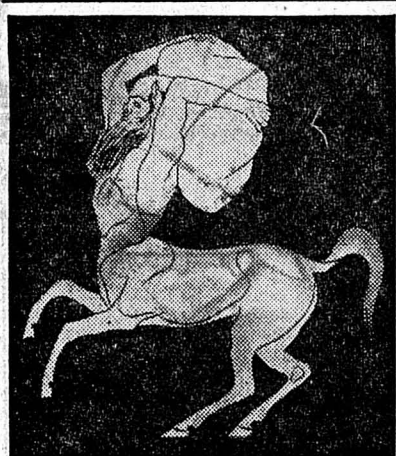
C'est vraiment tout autre chose de rouler avec du BP Super

Qui choisit bien, choisit Life



FABRIQUÉES SOUS LICENCE EN SUISSE

la cigarette
américaine de classe



Centaure moderne

Ce qui enchante le nouveau propriétaire de la FIAT «600» c'est de voir combien rapidement il acquiert la maîtrise absolue de la voiture.

Cette sorte d'identification, rare et précieuse, du pilote avec son engin tient avant tout à l'incroyable maniabilité de la «600». Cette maniabilité est due à un volant extraordinairement docile, à des dimensions extérieures très réduites et à une visibilité excep-

tionnelle: le conducteur manœuvre, on peut le dire, au centimètre près.

Cela vous met tellement à l'aise que vous avez l'impression de faire corps avec votre voiture.

Cela provient beaucoup aussi de la mécanique silencieuse et des qualités routières de la «600» conçue et construite pour accomplir des kilomètres importants dans un confort parfait.

Voilà les avantages bien sympathiques qui s'associent à la remarquable économie de la «600». Dans la nouvelle exécution avec glaces descendantes et autres perfectionnements, la «600» est certainement, parmi les petites 4-places, la plus intéressante à l'achat et à l'usage.

FIAT «600» depuis 4.950.- fr.
Multipla 5 places 6.200.- fr.
Multipla 6 places 6.300.- fr.

Réparations à prix fixes • Pièces d'origine • Olio Fiat • Crédit sur demande

Neuchâtel: P. GIRARDIER, Garage Hironnelle, 25, Pierre-à-Mazel - Tél. 5 31 90

Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon • La Chaux-de-Fonds: Garage des Forges, M. Godat, 64, rue du Locle - Tél. 2 95 95 • Couvet: Garage Vanello • Les Breuleux: Garage Chapatte Frères • Le Locle: Garage John Inglin • Môtiers: Alain Durig, Saint-Brais: Garage Robert Crélin.



Buvez...

LÉCO



La boisson en vogue qui plaît à tous

Attention: chaque capsule LÉCO vaut un point «Tintin»

En vente dans les restaurants, tea-rooms et dans les laiteries

Produit de la CENTRALE LAITIÈRE DE LAUSANNE

Vêtements

peu usagés, à vendre, conviendraient pour jeune dame; taille 42. — Tél. 6 36 26.



Pour voyager plus commodément et plus économiquement

De nos jours, les déplacements à l'étranger sont devenus chose courante. Avant de partir en voyages d'affaires ou d'agrément, renseignez-vous à nos guichets sur les moyens de paiement les plus avantageux que permettent d'obtenir les prescriptions monétaires des pays où vous rendez.

Nos bureaux de change vous fourniront aux meilleurs cours les billets de banque étrangers ou les chèques de voyage dont vous aurez besoin. S'il s'agit de sommes élevées, demandez-nous une lettre de crédit: vous voyagerez ainsi en toute sécurité et pourrez faire vos prélèvements auprès des quelque 3000 correspondants que nous possédons dans le monde entier.

UBS

UNION DE BANQUES SUISSES

FLEURIER COUVET

PESEUX - LA BRÉVINE

A TRAVERS LE MONDE

Née d'hier, la Bundeswehr porte déjà le deuil

Comment 15 jeunes gens ont marché à la mort la main dans la main

Nous avons relaté la première catastrophe qui vient d'endeuiller la jeune armée fédérale. L'opinion publique et le gouvernement de la république de Bonn ont été fortement émus par la mort de ces quinze jeunes gens (âgés de moins de 20 ans) appartenant à un bataillon de chasseurs-parachutistes. Rappelons les faits: un groupe de 28 soldats, en manœuvres près de Kempten, entra dans le fleuve Iller, fortement grossi par les pluies, et fut disloqué puis emporté par les flots. Treize d'entre eux seulement parvinrent à regagner la rive à la nage.

Les conditions dans lesquelles l'accident s'est produit sont si obscures, écrit le correspondant de la «Tribune de Genève», que le ministère de la défense s'est résolu à ordonner une enquête spéciale. Alors qu'une manœuvre venait d'être terminée, le remplaçant du chef de groupe s'adressa aux hommes rassemblés sur la rive du fleuve et leur dit: «Imaginez que le pont a été détruit. Nous devons passer coûte que coûte. Que les volontaires me suivent!»

Tout le groupe, en ordre de marche parfait tout d'abord, bottes de caoutchouc aux pieds et casque d'acier sur la tête, entra sagement dans l'eau glacée (8 degrés). L'iller est large de 40 à 50 mètres à cet endroit. Les hommes se tenaient par la main et formaient une chaîne. Alors qu'ils avaient atteint le milieu du fleuve, le chef du groupe — qui était revenu entre-temps — leur cria: «Revenez tous!» C'est à ce moment que le courant rompit la chaîne et submergea tous les hommes.

Dans les environs du lieu où la catastrophe s'est produite, l'iller est par endroits profond de quatre mètres et connu pour ses remous dangereux et ses cavernes souterraines. C'est ce qui explique pourquoi les unités de l'armée fédérale et des troupes américaines ne sont pas parvenues, malgré l'utilisation de scaphandriers, à retrouver un seul des noyés. Deux sous-officiers, dont celui qui avait donné l'ordre et qui eut la vie sauve, ont été arrêtés et deux officiers se sont vus provisoirement relevés de leurs fonctions.

Une otarie savante sème la panique sur une plage new-yorkaise

Neuf cent mille baigneurs et une otarie savante, écrit «France-Soir», ont fréquenté les plages new-yorkaises lors du dernier week-end, gratifié d'un soleil et d'une température estivales.

Les baigneurs avaient déserté la ville vendredi soir, «Shakley», l'otarie, avait pris la clef des eaux mardi déjà, en fuyant l'étang solitaire de Long Island où son maître la tenait jalousement emprisonnée.

Toutes moustaches dehors, Shakley mit le cap sur la haute mer et aborda, après un périple de quelque soixante milles marins, les plages populaires de la région new-yorkaise.

Shakley voulut musarder sur le sable et pactiser avec les indigènes en bikinis de l'endroit. Ce fut la panique: les habitants de ce littoral du nouveau monde, peu habitués à partager leurs jeux nautiques avec des otaries, crurent à l'arrivée d'un monstre antédiluvien. Des enfants paralysés d'épouvante manquèrent se noyer, des femmes s'évanouirent. Tandis que des hommes, les plus courageux, faisaient front au mystérieux adversaire en le bombardant de pierres et de projectiles divers. On alerta la brigade côtière et la police des plages, on dépêcha des hélicoptères et des vedettes rapides.

Des appels furent lancés par haut-parleurs aux navigateurs, ordonnant à toutes les embarcations de gros, de moyen et de petit tonnage de fuir les eaux dangereuses.

La pauvre otarie, blessée à la tête et dans ses affections, dut se résigner, moustaches basses, à quitter ces rivages inhospitaliers. Croisant à proximité de la pointe de Coney Island, Shakley fut assez heureuse, quelques heures plus tard, pour repérer des visages amis: les deux phoques et le morsa du grand bassin océanographique de New-York. C'est là que son maître, un riche entrepreneur passionné d'élevage marin, retrouva sa protégée, en train de nager à ses frères les aléas de son week-end raté.

Shakley, originaire de l'Alaska, a regagné — en automobile — son étang privé.

La reine Elizabeth visitera le Canada et les Etats-Unis

SOEST (Allemagne occidentale), 12 (Reuter). — Le duc d'Edimbourg prononçant mardi une allocution devant des troupes canadiennes, a annoncé que la reine Elizabeth et lui-même se rendraient en visite officielle au Canada. La reine ouvrira personnellement à Ottawa la session du parlement.

De son côté, la Maison-Blanche communique officiellement que la reine Elizabeth et le prince Philip se rendront en visite officielle aux Etats-Unis du 16 au 21 octobre.

Pour la suppression des passeports en Europe

Le comité des experts chargé par le Conseil de l'Europe d'examiner les questions frontalières, a rédigé le texte d'un projet d'accord unilatéral visant à supprimer l'obligation de présenter un passeport aux frontières.

Des accords bilatéraux ont déjà été conclus en ce sens entre la France, l'Allemagne occidentale, les Etats du Benelux, la Suisse et l'Italie.

Chasse aux pin-up dans les chambres d'étudiants en Allemagne orientale

L'hebdomadaire communiste d'Allemagne orientale «Sonntag» déplorait ces jours-ci que les chambres d'étudiants soient trop souvent déshonorées par des effigies subversives telles que celles de Marilyn Monroe, Audrey Hepburn, Sofia Loren ou Romy Schneider. «Neues Deutschland» annonce que les mesures appropriées ont été prises: de consciencieux activistes rendront désormais visite aux étudiants afin de veiller à leur «éducation politique».

Cela permettra, précise le journal communiste, de «mettre fin au spectacle offert par les chambres de certains étudiants, qui les décorent de photographies de danseurs de rock'n roll et d'images similaires». La forteresse de cette nouvelle Babylone, la cité universitaire de Biederitz, est particulièrement visée.

Des casques pourvus de batteries solaires!

NEW-YORK, 12 (A.F.P.). — L'armée des Etats-Unis annonce que des batteries solaires ont pu être adaptées aux petits postes radiophoniques émetteurs-récepteurs, dont sont munis les casques des soldats, pour leur permettre de communiquer à distance avec leurs supérieurs.

Par temps ensoleillé ces batteries, disposées en groupes de cellules tubulaires au sommet du casque, fourniront au poste radio l'énergie nécessaire, qui servira aussi à charger des accumulateurs au nickel-cadmium, en vue d'assurer le fonctionnement de nuit ou par temps couvert.

On sait que les radios de casque actuelles fonctionnent au moyen de piles sèches.



BRIT

après la barbe



Tue les fourmis
Détruit leurs nids
... et c'est fini

Vente: drogueries-pharmacies-graineries
GROS: BARBEZAT & Cie, Fleurier (NE)

ENFANTS ADMIS DÈS 7 ANS

CINEAC NEUCHÂTEL

PERMANENT 14 h. 30-21 h. 30 - Fr. 1.50

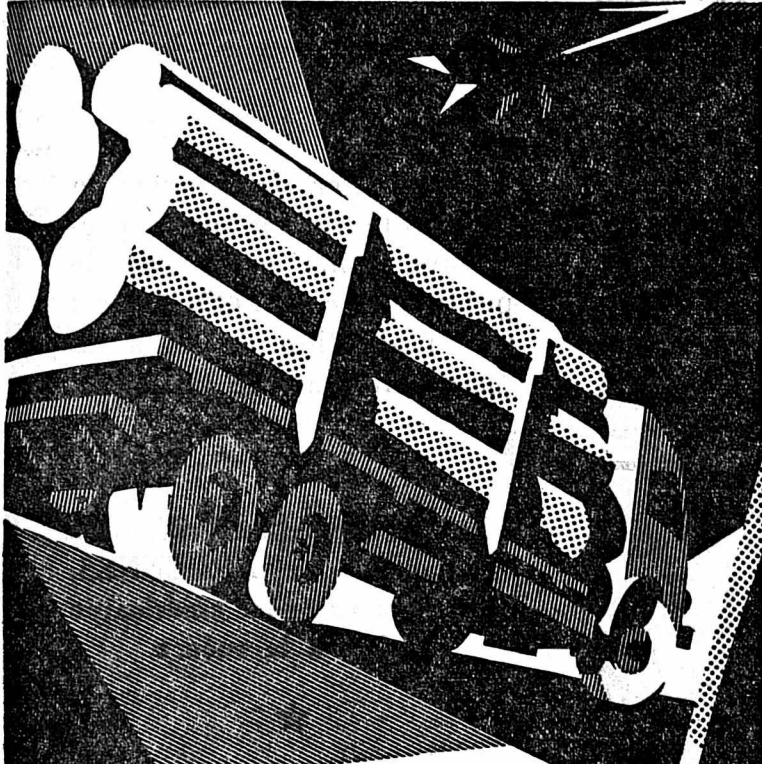
LE MIME GÉNIAL CHARLIE CHAPLIN dans

Finale Chaux-de-Fonds - Lausanne

CHARLOT CHEMINEAU

AU PROGRAMME: 2 dessins animés de Walt Disney - L'actualité sélectionnée Fox - Pathé - Suisse

PRIX SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS - COLLÉGIENS - APPRENTIS - ÉCOLIERS (CARTE DE LÉGITIMATION)



On n'arrête pas le progrès... La sécurité d'un poids lourd réside avant tout dans l'efficacité des freins.

C'était simple... mais Citroën y a pensé

Vous pouvez en être sûr et la nouvelle n'étonnera personne: de nombreuses voitures imiteront Citroën et seront bientôt équipées hydrauliquement.



Citroën S.A. GENÈVE NEUCHÂTEL: Garage Apollo et de l'Evoles S.A.

Carte de vote Migros PTT franco de port à retourner immédiatement s.v.p.

A vendre 25 canards muets

de 10 jours, à 3 fr. pièce, LAPIN commun 2 et 3 mois, à 4 et 5 fr. pièce.

A vendre une machine à laver capacité 4 kg., sans cuisson, essoreuse à rouleau, électrique, courant 220 V.

Plantez maintenant! Glaieuls

superbe mélange, 20 pièces 4 fr.; œillets en pot, doubles, fleurissant tous jours, la pièce 40 ct.;

A vendre un potager à bois «Le Rêve», émaillé, avec 2 plaques chauffantes; 1 lit d'enfant; 1 couleuse à fond plat.

A vendre cuisinière à gaz avec four, en parfait état, à bas prix.

Coopérative du vêtement Grand-Rue 6 1er étage MANTEAUX DE PLUIE popeline depuis Fr. 40.-

A vendre bicyclette pour homme, 3 vitesses, dérailleur, lumière et selle neuves;

cuisinière à gaz ancien modèle, 4 feux; deux châssis pour héliographe.

A vendre 2 vélos d'homme à l'état de neuf. Prix exceptionnel. Paiement comptant.

Soucis d'argent? Si vous jouissez d'une bonne réputation... PRÊT aux meilleures conditions!

OFFRES D'EMPLOIS (Suite de la 2me page) Nous cherchons mécanicien sur automobiles capable de travailler seul.

CHOCOLAT SUCHARD S.A. cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, des

OUVRIÈRES Prière de se présenter à CHOCOLAT SUCHARD S.A., Serrières-Neuchâtel, Personnel - Exploitation.

Tél. 5 56 66 PALACE Tél. 5 56 60

DÈS AUJOURD'HUI, A 15 HEURES Un grand film d'aventures et de passions EN EASTMANCOLOR

LA PATROUILLE DES SABLES

avec Michel Auclair * Danny Carrel Marc Cassot * Emma Penella * Reymond Cordy-Dalio *



UNE RÉALISATION MAGISTRALE DE RENÉ CHANAS Tous les soirs à 20 h. 30; jeudi, samedi, dimanche, mercredi à 15 h. Moins de 16 ans non admis

On demande une JEUNE FILLE ayant bonne vue pour petits travaux d'atelier.

A vendre un frigo «Sibir» 40 l., en parfait état.

chauffeur de poids lourds. Se présenter avec permis et certificats à l'entreprise E. Richard, la Neuveville.

cuisine est demandée par petit pensionnat pour la période du 13 juillet au 18 août.

jeune fille aimable, parlant le français et l'allemand, comme débutante dans confiserie tea-room.

Manœuvres robustes et consciencieux seraient engagés par la maison Wittwer.

DEM. D'EMPLOIS Dame ayant travaillé dans la branche cherche remontages de mécanismes à domicile.

Etudiante italienne 20 ans, bonnes notions de français, cherche place

Mécanicien de précision 27 ans, possédant voiture, cherche changement de situation.

Aide de ménage Jeune Allemande de 17 ans, de bonne famille, cherche place de volontaire pour aider au ménage.

4 matelas, 4 sommiers sont recherchés d'occasion. Adresser offres écrites à G. B. 2669 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche place pour garçon suisse allemand de 14 ans, du 15 juillet au 15 août.

Tous travaux de dactylographie Ecrire à X. S. 2686 au bureau de la Feuille d'avis.

DESSINATEUR en tout genre prendrait travail à domicile. Adresser offres écrites à G. B. 2690 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter d'occasion tambour d'ordonnance Adresser offres écrites à D. Z. 2692 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

REMERCIEMENTS Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et les fleurs reçus à l'occasion du deuil qui vient de la frapper, la famille de Madame Emile HENRIOUD née Elise SAHLI remercie cordialement tous ceux qui ont pris part à sa peine.

On cherche d'occasion tondeuse à gazon en bon état. Tél. 5 74 81.

J'achète PIANO pour élève (éventuellement ancien modèle). Paiement comptant.

Louez Achetez Vendez

GRACE AUX PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PERDUS - TROUVÉS La personne qui a échangé un manteau de pluie au cinéma Apollo, en 5-7, lundi de Pentecôte, est priée d'aviser le No tél. 5 66 46 après 18 heures.

Si vous avez des meubles à vendre, retenez cette adresse: AU BUCHERON, Neuchâtel. Tél. 5 26 33



PIANOS
neufs et d'occasion
selon le mode de « location-vente »
pas d'engagement d'achat



Conditions très intéressantes
RENSEIGNEMENTS CHEZ
HUG & Co, musique, NEUCHÂTEL

AUTO-LOCATION
Tél. 5 60 74



GARE DE NEUCHÂTEL

800^{me} anniversaire
de la Ville de Fribourg

Les dimanches 16 et 23 juin 1957
et jeudi 20 juin « Fête-Dieu »

Billets spéciaux, validité 1 jour :
Dès Neuchâtel : Fr. 6.30
Dès Saint-Blaise B.N. : Fr. 5.80

Aller le jour d'émission par n'importe quel train. — Retour le même jour par n'importe quel train quittant Fribourg après 17 h.

Le 16 juin, grand cortège historique
à 14 h. 30

Le 23 juin, grand cortège folklorique
à 10 h. 30



Autocars

Garage Schweingruber & Walter
Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. (038) 7 21 15

VACANCES 1957

Gorges du Tarn - Pyrénées - Andorre Méditerranée	21-26 juillet 6 jours Fr. 270.—
Les Alpes françaises	28-30 juillet 3 jours Fr. 125.—
Saas-Fee - Iles Borromées	31 juillet-2 août 3 jours Fr. 125.—

Et plusieurs courses d'un jour
Demandez nos programmes détaillés

CINÉMA DES ARCADES
Dès aujourd'hui à 15 heures

"ATTACK!"

PARLÉ FRANÇAIS

Une réalisation de **Robert ALDRICH**
avec **Jack PALANCE**
Peter van EYCK
Eddie ALBERT

Prix international de la critique
Venise 1956



Afin d'éviter de heurter la sensibilité de certains spectateurs, nous prévenons le public que « ATTAQUE » est une réalisation de faits de guerre, implacable et féroce.

★

« En 1944, pendant l'offensive allemande des ARDENNES, une compagnie américaine résiste à la ruée. »

★

La guerre débarrassée de tout ce qui n'est pas la vérité

Personnes nerveuses et impressionnables s'abstenir

★

Au programme:
LES ACTUALITÉS PATHÉ
en première semaine

Matinées à 15 h. : Jeudi, samedi, dimanche, mercredi
Soirées à 20 h. 30 tous les jours

Locallon ouverte de 14 h. à 17 h. 30
Jeudi, samedi et dimanche
☎ 5 78 78

Echange sensationnel

J'échange mon « Roi-cord », modèle récent, objectif 1 : 3.5 Schneider teneur 1/500 + sac + P. parasoleil, bonnette adouci-sante, 4 filtres, le tout d'une valeur de 600 fr., facture à disposition, contre une tente de camping 4-5 places, propre et en très bon état, ainsi que ses accessoires, matelas pneumatique et sac de couchage. — Adresser offres écrites à T. O. 2681 au bureau de la Feuille d'avis.

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19

Une divertissante comédie pétillante d'esprit

LE FIL A LA PATTE

avec : NOEL-NOEL, Suzy DELAÏR, BOURVIL, Gabrielle DORZIAT

Jeudi 13, vendredi 14, samedi 15 juin, à 20 h. 15

Dimanche 16, mercredi 19 juin, à 20 h. 15

Une comédie magistrale

CHAUSSURE A SON PIED

avec : Charles LAUGHTON, John MILLS

Cinéma - Royal
SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66

Du vendredi 14, au dimanche 16 juin

EDDIE CONSTANTINE dans son grand succès

JE SUIS UN SENTIMENTAL

avec Bella DARVI - Paul FRANKEUR

Mardi 18 et mercredi 19 juin

Burt LANCASTER dans

DIX DE LA LÉGION

Le destin tourmenté d'un Américain dans la Légion

Technicolor Parlé français

Cinéma « LUX » Colombier Tél. 6 36 86

Jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 juin, à 20 h. 15

Un grand film policier français

MÉMOIRES D'UN FLIC

Avec Michel SIMON, Suzy PRIM, Michel JOURDAN

Dimanche 16 et mercredi 19 juin, à 20 h. 15

Dimanche 16, matinée à 16 heures

Un roman célèbre. Un film extraordinaire. De grands acteurs

LES PONTS DE TOKO-RI

Avec Grace KELLY, Micket ROONEY, William HOLDEN.

Hôtel de la Sage (Valais)

tél. (027) 4 61 10, altitude 1670 m., ouvert du 1er juin à fin septembre. Prix spéciaux début et fin de saison. Situation idéale pour séjour de repos. Cuisine soignée. Propriétaire : Jean Métrailler.

Les HALLES ignorent la volaille congelée

LA VRAIE SAGESSE CONSISTE A REMPLIR SA CITERNE



Esso

Huile combustible
CARBURANTS SA.

BERTHOUD CLOTURE TOUT

Tél. 6 30 24

SAVEZ-VOUS QUE pour allonger et élargir toutes chaussures, la plus grande installation avec 21 appareils perfectionnés se trouve à la Cordonnerie de Montétan, avenue d'Échalens 94 et 96, Lausanne? Résultat garanti. G. BOREL

HOTEL - RESTAURANT DU SOLEIL
Place Furry - NEUCHÂTEL - Tél. 5 25 80
Tous les Jours

«POT-AU-FEU maison»
J. Pellissard

Nous cherchons **Fr. 5000.- à 10.000.-** intérêt 6% pour entreprise industrielle de la région, en plein développement. Adresser propositions écrites sous chiffres P. 4609 N. à Publicitas, Neuchâtel.

DAME
de 38 ans, de milieu distingué, cherche à faire la connaissance de monsieur de 40 à 50 ans, de toute moralité, situation aisée, pour amitié et sorties. Ecrire sous chiffres P. 4645 N. à Publicitas, Neuchâtel.

La Pizza napolitaine au Pavillon
Je placerais en estivage ou à vendre

taureau
avec cahier. Tél. 6 73 70.

CE SOIR 13 juin 1957, dès 21 h. 30 à la Rotonde

BAL de l'Université

Le bal sera conduit par les « New Orleans Wild Cats »
Tenue de soirée recommandée
A 22 h. 30 : cortège aux flambeaux

EXCURSIONS L'ABEILLE

Jeudi, vendredi, 13 h. 30, 8 fr. 50, Chasseron. — Dimanche, 7 h., 23 fr., vallée de Joux, col de la Faucille, Cointrin, Genève, Evian. — Courant de juin, Schaffhouse, île de Mainau, Helden, Saint-Gall, l'Appenzel, Toggenbourg, Liechtenstein, Ragaz, Nâfels, Zoug, 59 fr., souper, logement, petit déjeuner. Tél. 5 47 54.



EN RÉÉDITION, dès ce soir à 20 h. 30

GARY COOPER et **INGRID BERGMAN**

dans le magnifique film de **SAM WOOD**

d'après le célèbre roman **D'ERNEST HEMINGWAY**

★

Une œuvre puissante, rude et prenante, réalisée dans des extérieurs de toute beauté

★

POUR QUI SONNE LE GLAS

★

Sur un fond tragique de peines, de sueur, de larmes et de sang, fleurit le plus bel amour qu'ait vu naître l'Europe.

★

PARLÉ FRANÇAIS

Cette semaine exceptionnellement
Matinée à 15h. : Dimanche seulement
Soirées à 20 h. 30 tous les jours

STUDIO
transféré au
THÉÂTRE
☎ 5 21 62

La Cave Neuchâteloise

Terreaux 7
de 8 à 10...
un bon petit café
et un croissant frais... en forme pour la journée!

On cherche sur excellent immeuble locatif et commercial, en Suisse alémanique,
hypothèque en 2^{me} rang
se montant à Fr. 130.000.—. Taux 4 1/2 %. Offres sous chiffres P. 7863 ZB. à Publicitas, Baden.

LA VOIE DE L'ESPÉRANCE
a organisé pour vous
TROIS CONFÉRENCES PUBLIQUES
données par le docteur Jean NUSSBAUM en la chapelle adventiste, 39, faubourg de l'Hôpital

Vendredi 14 juin, 20 h. 15
Les fruits
Aliments et remèdes
Samedi 15 juin, 20 h. 15
Voici sept lettres
Sept messages prophétiques à l'Eglise chrétienne
Dimanche 16 juin, 20 h. 15
Poteaux indicateurs
sur la route de la civilisation moderne
Les deux dernières conférences auront un rapport avec l'Apocalypse, chap. 2, 3 et 6
ENTRÉE LIBRE

Informations de toute la Suisse

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES SOUS LA COUPOLE Pas question de créer un service civil pour les objecteurs de conscience affirme avec force M. Paul Chaudet LE DÉBAT FROMAGER S'ÉTERNISE

Notre correspondant de Berne nous écrit :
Durant quatre heures, le Conseil national a discuté, hier matin, les quelques articles du projet tendant à régler le marché du fromage. Il n'est pas arrivé au terme de son pensum et le débat reprendra jeudi matin. Mais on ne permettra de ne point s'attarder à ce sujet filandréux comme une fondue ratée pour réserver la place qu'elle mérite à la réponse que devait faire, en séance de relevée, le chef du département militaire à la motion socialiste développée par M. Georges Borel, le 19 septembre 1956, et qui concerne le statut légal des objecteurs de conscience.

Donc, pour dire quelque chose du fromage, je rappelle que le projet, dont le Conseil national a, mardi soir, admis le principe, doit assurer l'écoulement de la production tout en empêchant que les maisons privées, chargées de cette tâche, n'en viennent à constituer une manière de féodalité économique, défendant leur domaine contre toute intrusion et leurs privilèges contre ceux qui voudraient avoir part à un commerce où, pour le moins, s'équilibrent profits et risques.

La minorité battue
A cette fin, les dispositions proposées donnent un droit de contrôle à la Confédération. Mais une minorité de la commission voudrait aller plus loin, en autorisant le Conseil fédéral à nommer le président et, pour moitié, les membres du conseil placé à la tête de l'organisme créé pour régler le marché. Ce serait revenir, par voie détournée, déclare M. Hostenstein, à la corporation de droit public contre laquelle la Chambre s'est prononcée la veille. Les députés restent conséquents et repoussent l'adoption de la minorité.

Sur un autre point, la minorité est battue. Il s'agit de permettre l'admission de nouveaux membres à l'Union suisse du fromage, de « briser le cercle des situations acquises et immuables », comme on l'a dit. Fort justement, cette admission est soumise à une série de conditions de caractère professionnel avant tout. Il en est une toutefois qui paraît trop sévère à une partie de l'assemblée : le candidat, qui recevra un contingent initial de 1500 quintaux (le Conseil fédéral proposait 1000 quintaux), doit s'engager à exporter, en gros, le 30 % au moins de la quantité de fromage de premier choix vendue par ses soins. M. Herzog, socialiste de Bâle-Ville, estime qu'il serait équitable de réduire cette proportion à 25 %. Mais les rapporteurs et le chef du département font valoir que si on a fixé à 30 % la limite inférieure, ce fut dans l'intention de stimuler le zèle et l'esprit d'initiative des nouveaux membres. Et la majorité se rallie à cette thèse.

Enfin, une disposition essentielle traite de la révision périodique des contingents attribués à chacun des membres de l'Union. Sur ce point, les députés doivent choisir entre une demi-douzaine de propositions. C'est demain seulement qu'ils prendront leur décision. Il sera temps alors d'en parler.

La séance de relevée Le cas des objecteurs de conscience

Au début de la séance vespérale, le Conseil national prend en considération deux « postulats ». L'un invite le Conseil fédéral à préciser la notion de l'arrêté de portée générale — ce qui est important, car si l'on admet qu'un arrêté fédéral n'est pas de portée générale, il est soustrait au référendum — l'autre demande une meilleure pro-

CONFÉDÉRATION

Subsides supplémentaires aux caisses-maladie reconnues

BERNE, 11. — Le Conseil fédéral a adopté un projet d'arrêté allouant de 1957 à 1960 des subsides supplémentaires aux caisses-maladie reconnues. Considérant la situation financière difficile de la plupart de ces caisses — lesquelles comptaient, à fin 1956, 3,658,234 personnes assurées — le Conseil fédéral a décidé de prendre partiellement en considération les demandes d'augmentation des subsides supplémentaires, faites notamment par le concordat des caisses-maladie suisses et la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande, demandes appuyées par divers gouvernements cantonaux, dont ceux de Genève, Neuchâtel et Vaud.

FRIBOURG

Les intempéries causent d'importants dégâts

FRIBOURG, 12. — Un véritable cyclone s'est abattu sur la commune de Villarsel-sur-Marly, près de Fribourg. Quatre fermes ont eu leur toiture gravement endommagée. Plusieurs autres, moins gravement. Dans l'une des fermes, la moitié de la toiture de la grange et de l'étable a été emportée, certaines tuiles étant transportées à plus de 50 mètres. De nombreux arbres fruitiers ont été déracinés et couchés. Les dégâts sont importants.

APPENZELL

La grêle cause des ravages

APPENZELL, 11. — Une violente averse de grêle s'est abattue dimanche soir sur les régions situées entre Hundwilerohehe, l'Aul et Gaebriis, provoquant de graves dégâts aux cultures. Vingt-quatre heures plus tard, un épais tapis de grêlons recouvrait encore le sol à certains endroits. Des torrents ont débordé. La voie ferrée du chemin de fer d'Appenzell a été recouverte d'alluvions, provoquant le déraillement du train près d'Urnesch. Le tramway Saint-Gall-Gais-Appenzell-Altstaetten a également déraillé.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel - Directeur: Marc Wolfarth Rédacteur en chef du journal: René Bräuchli

roduire un service civil, un « service de compensation », il faudrait bel et bien modifier la charte nationale. Une fois le principe admis, de sérieuses difficultés se présenteraient encore. Faudrait-il incorporer les objecteurs de conscience dans les détachements de protection civile ? Mais la protection civile est une des formes de la défense nationale. Faut-il renoncer à l'idée d'un détachement particulier de la Croix-Rouge, destiné à des interventions purement civiles ? Tous les organismes intéressés s'y opposent, y compris le médecin en chef de l'armée, car un tel détachement serait encore une partie constitutive de l'armée, en temps de guerre, et les hommes devraient être instruits dans une école de recrues militaire.

Un risque permanent
Quant à un service civil absolument indépendant de l'armée, M. Chaudet conteste qu'il vaille la peine de l'organiser pour les « rares candidats qui entreraient en ligne de compte ». Une fois créé, cependant, un tel service exercerait sur les hommes préoccupés surtout d'échapper à l'effort qu'exige le service militaire, un attrait qui constituerait un danger permanent pour notre défense nationale. Et ce danger serait aussi d'ordre psychologique, car si l'Etat admettait un droit d'exception en faveur des objecteurs de conscience, il légaliserait pratiquement le refus de servir. « On affirmerait par là — et c'est bien le nœud du problème — que l'activité de l'armée est en soi une chose immorale. On éveillerait ainsi dans les esprits des doutes qui créeraient un risque permanent pour notre armée. »

Comme aucun fait nouveau ne justifie la proposition de modifier une réglementation « adaptée aux conditions spéciales et aux traditions militaires d'un pays neutre qui donne à son armée une mission purement défensive », le Conseil fédéral ne voit pas la nécessité de créer un service civil. Il estime devoir se tenir également au principe de la condamnation pénale militaire des objecteurs de conscience, sans refuser toutefois d'adoucir la pratique de la répression, dans les cas de récidive en particulier. Le gouvernement montre ainsi, conclut M. Chaudet, qu'il accomplit « tout l'effort qu'il peut faire dans un domaine où il se doit de ne jamais perdre de vue les exigences de l'intérêt général. »

Ces considérations feront l'objet d'un débat, différé pour permettre aux différents groupes de fixer leur attitude. Souhaitons que la discussion annoncée apporte quelques éléments positifs pour contribuer à la solution d'un problème dont s'inquiètent, à juste titre, des gens qui ont la tête soûlement plantée sur les épaules, un problème qui va aussi plus loin et plus profond que ne semble le penser le Conseil fédéral dont les vues s'arrêtent à la seule « raison d'Etat ».

Fèvre aphteuse

En fin de séance, M. Hostenstein répond interminablement à des interpellations concernant les cas de fièvre aphteuse provoqués, le long du Gothard, par un transport d'animaux malades venus de Belgique et du Luxembourg et qui avaient échappé à la vigilance du service vétérinaire frontalier. Il s'oppose en vain à une motion qui entend obliger la Confédération à couvrir intégralement les dommages subis par les éleveurs suisses.

G. P.

EXPOSÉ DE M. PETITPIERRE AU CONSEIL DES ÉTATS L'attitude du Conseil fédéral en face de la menace atomique

Le gouvernement ne proposera pas une conférence internationale de savants

BERNE, 12. — Le Conseil des Etats s'est occupé mercredi matin de l'article constitutionnel sur l'énergie atomique et la protection contre les radiations. A cette occasion, M. Petitpierre, conseiller fédéral, a relevé que l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ne comportait pas de risques, à conditions que les précautions nécessaires soient prises. Mais, dit-il, le danger atomique se présente aujourd'hui sous un aspect particulier : celui de la radioactivité dégagée par les essais de bombes atomiques.

Il est évident que nous ne pouvons pas, en Suisse nous désintéresser de ce problème. Le Conseil fédéral en a discuté : il s'est demandé si notre pays devait prendre une initiative. Pour le Conseil fédéral, la question de l'interdiction des armes nucléaires est liée à celle du désarmement. Mais la menace entre les puissances est telle aujourd'hui qu'un accord ne peut se concevoir sans un système strict de contrôle, donnant la garantie que les engagements pris seront tenus. Le Conseil fédéral a toujours souhaité qu'un arrangement intervienne entre les grandes puissances, mais il a jugé inopportuniste de prendre lui-même une initiative, qui ne pourrait être que platonique, sur des problèmes déjà examinés par l'O.N.U. Un désarmement ne pourra être réalisé que si l'on s'attaque aux causes de la situation actuelle.

Or, aussi longtemps que des peuples seront menacés dans leur indépendance, ou même privés de leur indépendance par la force et la contrainte, il n'y a de chances ni pour un désarmement, ni pour une interdiction des armes nucléaires. Le désarmement suppose la création préalable d'un ordre juste, fondé sur des principes trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler.

Le chef du département politique a signalé ensuite que les savants sont divisés sur le danger que les essais atomiques peuvent présenter pour l'humanité. Cependant, un doute subsiste et la seule solution raisonnable serait, pour commencer, de chercher à déterminer si ces essais sont ou non dangereux pour l'homme et l'avenir de la race humaine.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le cabinet Bourges-Maunoury investi

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

4) Afrique noire et anciens protectorats
Les investissements prévus en Afrique noire seront maintenus et il est prévu une « africanisation » progressive des cadres administratifs des régions récemment dotées d'un statut de semi-autonomie politique et économique. Avec le Maroc et la Tunisie, les efforts ne seront pas ménagés en vue d'une normalisation des rapports, à la condition expresse cependant que cesse l'aide apportée par les anciens protectorats à la rébellion algérienne. Un effort soutenu et massif sera fait au Sahara dont les richesses sont prometteuses. La nomination d'un ministre spécialisé atteste des intentions du gouvernement en ce domaine.

5) Politique internationale
M. Bourges-Maunoury a repris en charge la politique de son prédécesseur, savoir : renforcement de l'Alliance atlantique, ratification avant le 15 juillet des traités d'Euratom et de marché commun. Concernant la situation au Moyen-Orient, il a exprimé l'espoir d'un rétablissement des liens séculaires entre la France et les pays arabes. L'amitié avec Israël sera « maintenue et affirmée ». En ce qui concerne le désarmement, l'orateur le considère comme un élément positif propre à créer un climat de détente internationale, mais à la condition que ce désarmement soit général, contrôlé et élargi à tous les armements que ceux-ci soient conventionnels ou nucléaires.

Explication de vote
Écoute avec attention mais rappellons-le, très modestement applaudi, M. Bourges-Maunoury a été suivi par le traditionnel défilé des orateurs qui ont soit comme les communistes exprimé leur hostilité au gouvernement, soit les modérés demandé des éclaircissements sur tel ou tel point de la déclaration gouvernementale. A l'issue de la première phase du débat, les points spécialisés des couloirs de l'Assemblée nationale accordaient 80 chances sur 100 à M. Bourges-Maunoury d'être consacré 18^{me} président du Conseil de la IV^{me} République.

Confiance accordée

Par 240 voix contre 194, l'investiture a été accordée à M. Maurice Bourges-Maunoury. La France a un nouveau gouvernement. Ce sera le dix-huitième de la Quatrième république et le vingt-troisième depuis la libération. Le succès remporté par le jeune leader radical ne saurait cependant faire

illusion. La majorité qui le hisse au pouvoir est restreinte et si les modérés avaient fait preuve d'intransigeance doctrinale analogue à celle déployée par les socialistes durant toute la durée de la crise, M. Bourges-Maunoury aurait été irrémédiablement battu. On ne le répétera jamais assez, s'il succède aujourd'hui à M. Guy Mollet, il le doit, avant tout, au sens national de cette droite dont il a pourtant, par solidarité avec la S.F.I.O., refusé le concours et la participation. C'est à cause de la présence de M. Robert Lacoste en Algérie et pour mettre fin à une vacance prolongée du pouvoir que les indépendants lui ont, dans leur grande majorité, apporté leurs suffrages.

Déjà menacé

La confiance accordée ne saurait cependant être donnée à tous les aspects du programme gouvernemental. Elle se borne à l'investiture elle-même et la liberté de la droite restera entière demain quand viendront en discussion les projets fiscaux qui sont à l'origine de la chute du précédent cabinet. L'avertissement a été publiquement et solennellement donné : il trace les limites du concours modéré et laisse peser sur le nouveau gouvernement des menaces qui pourront lui être fatales, et peut-être même un jour prochain.

Abstention du M.R.P.

L'abstention du M.R.P. est logique. Elle découle naturellement du refus des républicains populaires de participer au cabinet à direction radicale. Rancœur d'être mis à l'index par les socialistes, réticence devant un programme aux contours imprécis, ont conduit le M.R.P. à se retirer du combat.

Le vote des radicaux

Pour ce qui est des radicaux, leur division a autant servi M. Bourges-Maunoury qu'elle avait en son temps desservi M. Mendès-France. Les fractions dissidentes ont littéralement collé aux basques du nouveau président du conseil et permis à celui-ci de refaire autour de lui l'unité presque complète de la vieille garde républicaine.

Lassitude

Le débat sur l'investiture a été d'une extrême confusion et la conjonction positive des voix socialistes et modérées en donne l'illustration frappante. Jamais deux partis, en effet, n'ont été aussi opposés l'un à l'autre et pourtant ils ont, l'un et l'autre, apporté leurs voix au candidat radical. Cette équivoque a permis au gouvernement de naître, mais elle ne saurait lui assurer des garanties sérieuses de durée et c'est bien par un scrutin de lassitude que se termine cette crise ministérielle qui a laissé la France sans gouvernement pendant vingt-deux jours.

On pourrait épiloguer à perdre haleine

DANS LE PACIFIQUE

Un naufragé a nagé neuf heures

GLASGOW, 12 (Reuter). — Le navire « British Monarch », de 5806 tonnes, qui faisait route vers le Japon, a déclaré son officier au second neuf heures après qu'il était tombé à la mer. On n'avait pas constaté sa disparition sur le moment : on ne s'en aperçut que trois heures et demie plus tard. « Cela tient du miracle ! » a déclaré un porte-parole des armateurs. Le navire avait fait environ une centaine de milles avant que l'on ne s'aperçût de la disparition de l'officier. Il fit machine arrière pour essayer, par acquit de conscience, de retrouver l'homme à la mer, et une vigie aperçut sa tête ballottée par les flots. Et ce fut le sauvetage...

L'homme en or et la femme idéale

NICE, 11 (A.F.P.). — Réunis en congrès à Nice pour la troisième fois, 300 célibataires, venus de toutes les parties de la France, ont, après deux journées d'excursions sur la Côte d'Azur, élu « l'Homme en or » et « la Femme idéale ».

FRANCE

Mort d'un célèbre pilote d'essais français

ISTRES, 12 (A.F.P.). — Le plus ancien pilote d'essais français, Louis Filatreau, est mort mardi dans une clinique d'Istres, à l'âge de 58 ans.

En 1916, alors qu'il n'avait que 16 ans, Filatreau s'engageait dans l'armée de l'air et, un an plus tard, prenait part à de nombreuses missions.

Pilote d'essais chez Amiot jusqu'en 1939, il expérimenta tous les avions depuis le « Spad » de 1918 jusqu'au « Poite 53 ». Après la guerre de 1939-1945, Filatreau était engagé par la S.C.A.N. En 1957, il prenait sa retraite, totalisant alors 8500 heures de vols d'essais, et s'installait à Istres.

Louis Filatreau était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères.

AVIS TARDIFS

LA VOIX DE L'ESPÉRANCE
Voyez l'annonce conférence Dr Nussbaum en page No 10

P. S. A. S.

SOUPER DES PASSIFS
On peut encore s'inscrire par téléphone auprès de M. Renaud de Bosset, 549 82.

4) Afrique noire et anciens protectorats

Les investissements prévus en Afrique noire seront maintenus et il est prévu une « africanisation » progressive des cadres administratifs des régions récemment dotées d'un statut de semi-autonomie politique et économique. Avec le Maroc et la Tunisie, les efforts ne seront pas ménagés en vue d'une normalisation des rapports, à la condition expresse cependant que cesse l'aide apportée par les anciens protectorats à la rébellion algérienne. Un effort soutenu et massif sera fait au Sahara dont les richesses sont prometteuses. La nomination d'un ministre spécialisé atteste des intentions du gouvernement en ce domaine.

5) Politique internationale

M. Bourges-Maunoury a repris en charge la politique de son prédécesseur, savoir : renforcement de l'Alliance atlantique, ratification avant le 15 juillet des traités d'Euratom et de marché commun. Concernant la situation au Moyen-Orient, il a exprimé l'espoir d'un rétablissement des liens séculaires entre la France et les pays arabes. L'amitié avec Israël sera « maintenue et affirmée ». En ce qui concerne le désarmement, l'orateur le considère comme un élément positif propre à créer un climat de détente internationale, mais à la condition que ce désarmement soit général, contrôlé et élargi à tous les armements que ceux-ci soient conventionnels ou nucléaires.

Explication de vote

Écoute avec attention mais rappellons-le, très modestement applaudi, M. Bourges-Maunoury a été suivi par le traditionnel défilé des orateurs qui ont soit comme les communistes exprimé leur hostilité au gouvernement, soit les modérés demandé des éclaircissements sur tel ou tel point de la déclaration gouvernementale. A l'issue de la première phase du débat, les points spécialisés des couloirs de l'Assemblée nationale accordaient 80 chances sur 100 à M. Bourges-Maunoury d'être consacré 18^{me} président du Conseil de la IV^{me} République.

Confiance accordée

Par 240 voix contre 194, l'investiture a été accordée à M. Maurice Bourges-Maunoury. La France a un nouveau gouvernement. Ce sera le dix-huitième de la Quatrième république et le vingt-troisième depuis la libération. Le succès remporté par le jeune leader radical ne saurait cependant faire

Le discours de M. Khrouchtchev

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Si notre idéologie, qui est la plus forte, a-t-elle poursuivi, est assaisonnée de repas succulents et de beurre gras, elle pénétrera plus profondément encore dans les esprits, aboissant toutes les barrières et les rideaux de fer. »

Comparaison impossible (?)

M. Khrouchtchev a indiqué ensuite qu'il était absurde de comparer le niveau de vie en U.R.S.S. et dans les pays capitalistes. « Ayant hérité d'un pays arriéré et misérable, la classe ouvrière russe n'a pu, en trente ans, le développer suffisamment pour rivaliser avec le niveau de vie des nations occidentales, telles que la France et l'Angleterre qui n'ont pas atteint leur stade actuel par leurs propres mérites, mais par le pillage de l'Asie et de l'Afrique. Si une comparaison s'impose, c'est bien celle du niveau de vie du Français ou de l'Anglais avec celui de l'Indien, du Birman ou du Chinois. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons juger du système le meilleur. »

Nous rejoindrons les Etats-Unis

Après avoir affirmé que l'U.R.S.S. se rapprochait des Etats-Unis, « la puissance capitaliste la plus riche et la plus développée », et qu'elle les rejoindrait, dans les prochaines années, pour la production du lait et de la viande, aussi bien que sur le plan industriel, le premier secrétaire du parti communiste soviétique a prédit que l'U.R.S.S. « ira même plus loin », car elle n'a pas besoin, comme les Américains, faute de débouchés, « de freiner artificiellement » sa production.

« Mais, a ajouté M. Khrouchtchev, la discussion sur les mérites des systèmes socialiste et capitaliste ne doit être tranchée ni par la guerre ni par l'emploi des bombes « A » et « H ». La solution doit être cherchée dans une compétition militée au développement économique et à l'amélioration du niveau de vie. »

M. Khrouchtchev a terminé son allocution en réaffirmant les conclusions du 20^{me} congrès et en proclamant que l'édification du socialisme pouvait, selon les pays, prendre des formes différentes.

COMMUNIQUÉ FINNO-SOVIÉTIQUE

HELSINKI, 12 (A.F.P.). — La Finlande doit contribuer dans toute la mesure du possible au maintien de la paix dans le monde et singulièrement en Europe du nord, telle est l'idée maîtresse développée dans la partie politique du communiqué conjoint finno-soviétique signé mercredi soir à Helsinki par M. Nicolai Boulganine, président du Conseil des ministres de l'U.R.S.S., et par M. V.-J. Sukselainen.

LE STIMULANT
APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

Déjà menacé

La confiance accordée ne saurait cependant être donnée à tous les aspects du programme gouvernemental. Elle se borne à l'investiture elle-même et la liberté de la droite restera entière demain quand viendront en discussion les projets fiscaux qui sont à l'origine de la chute du précédent cabinet. L'avertissement a été publiquement et solennellement donné : il trace les limites du concours modéré et laisse peser sur le nouveau gouvernement des menaces qui pourront lui être fatales, et peut-être même un jour prochain.

Abstention du M.R.P.

L'abstention du M.R.P. est logique. Elle découle naturellement du refus des républicains populaires de participer au cabinet à direction radicale. Rancœur d'être mis à l'index par les socialistes, réticence devant un programme aux contours imprécis, ont conduit le M.R.P. à se retirer du combat.

Le vote des radicaux

Pour ce qui est des radicaux, leur division a autant servi M. Bourges-Maunoury qu'elle avait en son temps desservi M. Mendès-France. Les fractions dissidentes ont littéralement collé aux basques du nouveau président du conseil et permis à celui-ci de refaire autour de lui l'unité presque complète de la vieille garde républicaine.

Lassitude

Le débat sur l'investiture a été d'une extrême confusion et la conjonction positive des voix socialistes et modérées en donne l'illustration frappante. Jamais deux partis, en effet, n'ont été aussi opposés l'un à l'autre et pourtant ils ont, l'un et l'autre, apporté leurs voix au candidat radical. Cette équivoque a permis au gouvernement de naître, mais elle ne saurait lui assurer des garanties sérieuses de durée et c'est bien par un scrutin de lassitude que se termine cette crise ministérielle qui a laissé la France sans gouvernement pendant vingt-deux jours.

DANS LE PACIFIQUE

Un naufragé a nagé neuf heures

GLASGOW, 12 (Reuter). — Le navire « British Monarch », de 5806 tonnes, qui faisait route vers le Japon, a déclaré son officier au second neuf heures après qu'il était tombé à la mer. On n'avait pas constaté sa disparition sur le moment : on ne s'en aperçut que trois heures et demie plus tard. « Cela tient du miracle ! » a déclaré un porte-parole des armateurs. Le navire avait fait environ une centaine de milles avant que l'on ne s'aperçût de la disparition de l'officier. Il fit machine arrière pour essayer, par acquit de conscience, de retrouver l'homme à la mer, et une vigie aperçut sa tête ballottée par les flots. Et ce fut le sauvetage...

L'homme en or et la femme idéale

NICE, 11 (A.F.P.). — Réunis en congrès à Nice pour la troisième fois, 300 célibataires, venus de toutes les parties de la France, ont, après deux journées d'excursions sur la Côte d'Azur, élu « l'Homme en or » et « la Femme idéale ».

FRANCE

Mort d'un célèbre pilote d'essais français

ISTRES, 12 (A.F.P.). — Le plus ancien pilote d'essais français, Louis Filatreau, est mort mardi dans une clinique d'Istres, à l'âge de 58 ans.

En 1916, alors qu'il n'avait que 16 ans, Filatreau s'engageait dans l'armée de l'air et, un an plus tard, prenait part à de nombreuses missions.

Pilote d'essais chez Amiot jusqu'en 1939, il expérimenta tous les avions depuis le « Spad » de 1918 jusqu'au « Poite 53 ». Après la guerre de 1939-1945, Filatreau était engagé par la S.C.A.N. En 1957, il prenait sa retraite, totalisant alors 8500 heures de vols d'essais, et s'installait à Istres.

Louis Filatreau était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères.

AVIS TARDIFS

LA VOIX DE L'ESPÉRANCE
Voyez l'annonce conférence Dr Nussbaum en page No 10

P. S. A. S.

SOUPER DES PASSIFS
On peut encore s'inscrire par téléphone auprès de M. Renaud de Bosset, 549 82.

Déjà menacé

La confiance accordée ne saurait cependant être donnée à tous les aspects du programme gouvernemental. Elle se borne à l'investiture elle-même et la liberté de la droite restera entière demain quand viendront en discussion les projets fiscaux qui sont à l'origine de la chute du précédent cabinet. L'avertissement a été publiquement et solennellement donné : il trace les limites du concours modéré et laisse peser sur le nouveau gouvernement des menaces qui pourront lui être fatales, et peut-être même un jour prochain.

Abstention du M.R.P.

L'abstention du M.R.P. est logique. Elle découle naturellement du refus des républicains populaires de participer au cabinet à direction radicale. Rancœur d'être mis à l'index par les socialistes, réticence devant un programme aux contours imprécis, ont conduit le M.R.P. à se retirer du combat.

Le vote des radicaux

Pour ce qui est des radicaux, leur division a autant servi M. Bourges-Maunoury qu'elle avait en son temps desservi M. Mendès-France. Les fractions dissidentes ont littéralement collé aux basques du nouveau président du conseil et permis à celui-ci de refaire autour de lui l'unité presque complète de la vieille garde républicaine.

Lassitude

Le débat sur l'investiture a été d'une extrême confusion et la conjonction positive des voix socialistes et modérées en donne l'illustration frappante. Jamais deux partis, en effet, n'ont été aussi opposés l'un à l'autre et pourtant ils ont, l'un et l'autre, apporté leurs voix au candidat radical. Cette équivoque a permis au gouvernement de naître, mais elle ne saurait lui assurer des garanties sérieuses de durée et c'est bien par un scrutin de lassitude que se termine cette crise ministérielle qui a laissé la France sans gouvernement pendant vingt-deux jours.

DANS LE PACIFIQUE

Un naufragé a nagé neuf heures

GLASGOW, 12 (Reuter). — Le navire « British Monarch », de 5806 tonnes, qui faisait route vers le Japon, a déclaré son officier au second neuf heures après qu'il était tombé à la mer. On n'avait pas constaté sa disparition sur le moment : on ne s'en aperçut que trois heures et demie plus tard. « Cela tient du miracle ! » a déclaré un porte-parole des armateurs. Le navire avait fait environ une centaine de milles avant que l'on ne s'aperçût de la disparition de l'officier. Il fit machine arrière pour essayer, par acquit de conscience, de retrouver l'homme à la mer, et une vigie aperçut sa tête ballottée par les flots. Et ce fut le sauvetage...

L'homme en or et la femme idéale

NICE, 11 (A.F.P.). — Réunis en congrès à Nice pour la troisième fois, 300 célibataires, venus de toutes les parties de la France, ont, après deux journées d'excursions sur la Côte d'Azur, élu « l'Homme en or » et « la Femme idéale ».

FRANCE

Mort d'un célèbre pilote d'essais français

ISTRES, 12 (A.F.P.). — Le plus ancien pilote d'essais français, Louis Filatreau, est mort mardi dans une clinique d'Istres, à l'âge de 58 ans.

En 1916, alors qu'il n'avait que 16 ans, Filatreau s'engageait dans l'armée de l'air et, un an plus tard, prenait part à de nombreuses missions.

Pilote d'essais chez Amiot jusqu'en 1939, il expérimenta tous les avions depuis le « Spad » de 1918 jusqu'au « Poite 53 ». Après la guerre de 1939-1945, Filatreau était engagé par la S.C.A.N. En 1957, il prenait sa retraite, totalisant alors 8500 heures de vols d'essais, et s'installait à Istres.

Louis Filatreau était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères.

AVIS TARDIFS

LA VOIX DE L'ESPÉRANCE
Voyez l'annonce conférence Dr Nussbaum en page No 10

P. S. A. S.

SOUPER DES PASSIFS
On peut encore s'inscrire par téléphone auprès de M. Renaud de Bosset, 549 82.

13 juin
Aujourd'hui
 SOLEIL lever 4.33
 coucher 20.27
 LUNE lever 21.09
 coucher 5.36

AU JOUR LE JOUR

Un timbre-poste sur la sellette

Depuis le 1er juin sont en vigueur les nouveaux timbres de la Fête nationale, illustrant cette année l'œuvre de la Croix-Rouge. Personne ne discutera la destination de la surtaxe, mais beaucoup penseront que l'imagination créatrice se manifeste de moins en moins dans la composition de nos vignettes postales.

Prenons le timbre de 5 centimes, qui, contrairement à ce que l'on croit, ne reproduit pas les insignes d'un sergent sanitaire d'avant 1914. Il n'est pas beau. Il est même horrible, estiment des gens fort bien placés. En effet, nous avons trouvé dans le « Journal des fonctionnaires des P.T.T. et des douanes » une condamnation sans appel de ce fameux timbre et nous ne pouvons nous priver du plaisir de faire connaître cette diatribe :

« Horrible visu ! » se serait écrit Caigüla si ce timbre avait été émis à l'époque hautement civilisée du Cours Publicus et il aurait dare-dare expédié le coupable aux galères.

On ne sait ce qu'il faut davantage blâmer, de l'indignation affligée de l'inspiration, de la lourdeur teutonne du style ou de la haute cocasserie de la réalisation.

A partir de Zéro sur toute la ligne pour ce summum du parfait mauvais goût. Que penseront de nous les Papous lorsqu'ils recevront ces estampilles lamentables, propres à décourager les collectionneurs les plus engagés ? Ils croiront plus que les Français, dont on parle ici avec un haussement d'épaules dédaigneux, nous voisinent, eux dont les timbres, élégants, spirituels et racés, éclipsent les nôtres d'un milliard de coupées.

Une solution pratique s'impose : empêcher à tout prix l'exportation de cette saignée et révoquant horreur, en s'appuyant sur l'Article 25 du A 1 stipulant sous lettre b) : « Sont exclus du transport par la poste les envois dont il est avéré qu'ils portent ou contiennent des signes, dessins ou inscriptions de nature injurieuse ou immorale, ou inélicites au crime. » Alors, que vous faut-il de plus ?

Et si, d'aventure, les bureaux fédéraux admettaient le bien-fondé de notre indignation (une fois n'est pas coutume, alors qu'ils ont immuablement raison), il ne resterait plus qu'à jeter tous ces timbres au pilon.

Au fait, est-ce bien eux qui sont le plus à piler ?

Après la série courante « Technique et paysage » qui détruit journalièrement toute la propagande de l'Office national suisse du tourisme, après le timbre de la défense civile, voici de nouveau une vignette infiniment discutable... et discutée.

A quand une interpellation aux Chambres fédérales ? Qui choisit le sujet de nos timbres-poste ?

MEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage à l'oignon
 Pommes frites
 Petits pois
 Rôti de porc
 Gâteau au chocolat

... et la manière de le préparer
 Gâteau au chocolat. — Faire fondre une demi-livre de chocolat de ménage et 2 cuillerées de sucre dans très peu d'eau. Laisser refroidir. Par ailleurs, tourner en crème 175 grammes de beurre dans un bain-marie et l'ajouter au mélange. Incorporer ensuite 2 jaunes d'œufs battus et deux blancs montés en neige. Tapisser un moule de biscuits à la cuillère et verser la composition. Laisser refroidir avant de démouler.

Etat civil de Neuchâtel

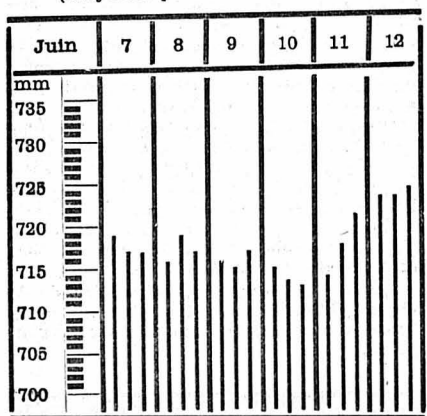
NAISSANCES. — 5 juin. Chopard, Gilbert, fils de Pierre-Louis, industriel à Neuchâtel, et de Klara, née Kiener, 6. Eitschinger, Gérald, fils de Jules-Bernard, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Verena, née Michel.

MARIAGES. — 7 juin. Jacot-Descombes, Willy-Edmond, technicien T. F., et Spahr, Madeleine-Berthe, les deux de Neuchâtel ; Ostlin, Claude-Robert, avocat, et Ursin, Pierrette-Marguerite-Claire, les deux à Neuchâtel.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 12 juin. Température : Moyenne : 10,8 ; min. : 8,0, max. : 12,8. Baromètre : Moyenne : 724,3. Eau tombée : 2,4. Vent dominant : direction : nord-est ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : couvert. Pluie la nuit et de 15 à 17 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac, 11 juin à 6 h. 30 : 429,27
 Niveau du lac du 12 juin à 6 h. 30 : 429,31

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons : Les précipitations cesseront peu à peu. Ciel très nuageux à couvert entrecoupé d'éclairs locaux, avant tout dans le nord-ouest et l'ouest du pays. Encore froid. Températures comprises entre 10 et 15 degrés en plaine pendant la journée. Bise sur le Plateau. En montagne vents du sud à sud-est.

Valais : Ciel variable. Un peu plus chaud pendant la journée. Sud des Alpes et Engadine : Ciel très nuageux et quelques précipitations régionales en partie orageuses. Jettis éclaircies passagères et un peu plus chaud. Vent d'est.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'assemblée générale des actionnaires de la compagnie des tramways de Neuchâtel

La Compagnie des tramways de Neuchâtel a convoqué hier mercredi ses actionnaires en assemblée générale ordinaire.

M. Claude Bonhôte, président du conseil d'administration, préside l'assemblée qui compte trente-huit actionnaires porteurs de 3299 actions présentes ou représentées.

On s'occupe immédiatement des nominations statutaires. Trois administrateurs affrontent les suffrages de l'assemblée. Ce sont MM. Albert de Tribollet, à Valangin, Albert Porret, à Cortaillod, René Favre, à Boudry, qui sont tous réélus.

Les vérificateurs des comptes, MM. Eugène Piaget, Neuchâtel, Jean Du Bois, Peseux, et le suppléant, M. Alain de Reynier, sont également confirmés dans leurs fonctions.

Le directeur, M. Oscar Bovet, donne connaissance du rapport de gestion pendant l'exercice 1956.

Tramways	1951	1955	1956
Ligne 1	559,590	635,398	669,325
Ligne 3	540,914	623,510	662,812
Ligne 5	561,794	587,582	615,251
Ligne 6	243,639	262,164	271,575
Ligne 7	210,800	250,640	275,375
Trolleybus			
Ligne 2	149,271	170,096	196,896
Ligne 4	161,250	152,255	156,047
Ligne 8	154,489	209,550	225,262
Autobus			
Ligne 9	25,568	31,373	34,649
Funiculaires			
Ecluse-Plan	86,228	91,670	90,905
La Coudre-Chaumont	72,396	76,317	70,095

Les deux funiculaires sont en légère régression sur l'année 1955. Le chiffre d'exploitation est en effet inférieur de 765 francs pour l'Ecluse-Plan et de 6222 francs pour la Coudre-Chaumont. Les recettes totales d'exploitation atteignent un total de 3,384,439 fr. 01 (y compris 116,747 fr. pour bagages, poste, divers), contre 3,208,378 fr. en 1955 et 2,864,010 fr. en 1951.

L'excédent des recettes des tramways est de 226,452 fr. 51, celui des trolleybus de 22,631 fr. 08, celui des autobus de 6508 fr. 85 (ces derniers enregistraient un déficit en 1955), celui du funiculaire Ecluse-Plan de 4676 fr. 35 et celui du funiculaire la Coudre-Chaumont de 10,577 fr. 26.

Comme toutes les années, la charge la plus importante concerne les frais de personnel qui s'élevaient à 2,192,787 fr. 25, les salaires et allocations étant de 1,917,056 fr. 30 et les dépenses de prévoyance de 212,147 fr. 05. Les frais matériels, avec 921,305 fr. 71, portent les dépenses totales à 3,114,092 fr. 96, laissant un excédent de produit de 270,346 fr. 05, contre 287,268 fr. 72 en 1955.

Compte de profits et pertes

Les versements légaux aux divers fonds d'amortissement s'élevèrent en 1956 à 148,667 francs. Il s'y ajoute un montant de 9760 fr. destiné à couvrir, avec les versements faits les deux années précédentes, l'amortissement complet des installations et du matériel roulant du tramway de la ligne de

Saint-Blaise, exception faite des trois motrices modernes qui seront utilisées sur la ligne 3. Une somme de 7000 francs est versée à la Fondation pour secours exceptionnels en faveur du personnel qui n'a pu faire partie de la caisse de pensions.

L'exercice permet d'attribuer 20,000 francs à la réserve spéciale et 3000 francs à la réserve pour pertes imminentes de construction.

Il reste à la disposition des actionnaires une somme de 93,982 fr. 03.

M. Jean DuBois lit le rapport des contrôleurs qui conclut à l'approbation des comptes et de la proposition de dividende.

Dans la discussion, M. Paul Rognon pose une question concernant la présentation des comptes. Il s'agit du montant des impôts payés par la compagnie. M. Bonhôte explique qu'il s'agit d'une exigence de la législation fédérale.

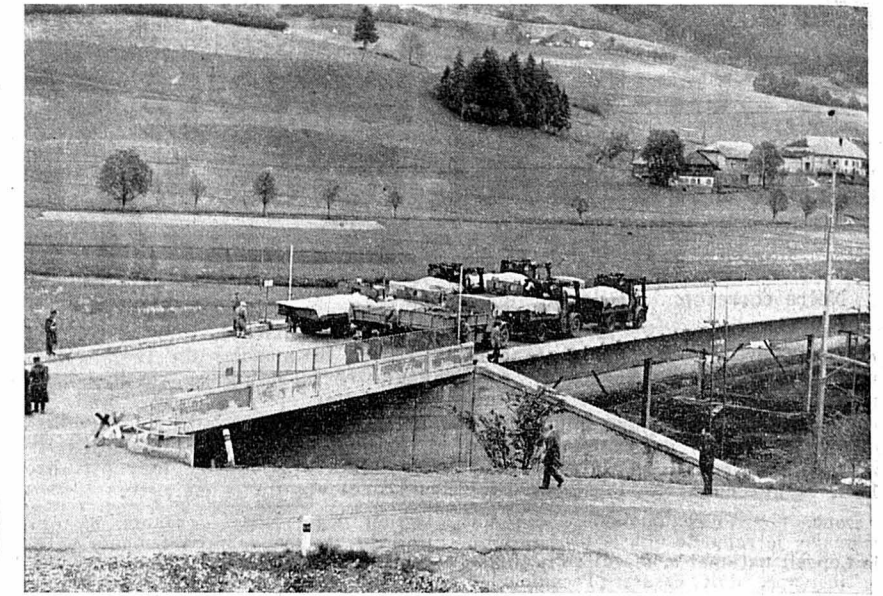
La discussion étant close, les comptes, la gestion et l'attribution d'un dividende de 4 1/2 % au capital-actions, soit 15 fr. 75 net par action, sont approuvés à l'unanimité.

~ ~ ~

Au cours d'un déjeuner qui a suivi l'assemblée, M. Claude Bonhôte a salué ses invités, délégués de l'Etat, des communes, d'administrations et d'associations diverses. Il s'est adressé particulièrement aux jubilaires de la compagnie et tout d'abord à M. Fernand Humbert-Droz, bien connu des habitués de la ligne 5, le premier dans l'histoire des T. N. qui totalise 45 années de fidèles services, puis MM. Willy Holliger, ingénieur, Jean Borzo, tourneur, et Virgile Antoniotti, contrôleur, que tous trois fêtent leurs 40 ans d'activité.

M. Edmond Guinand, conseiller d'Etat, s'est félicité de la bonne marche des transports en commun de Neuchâtel, lesquels non seulement ne sollicitent aucune subvention de l'Etat, mais distribuent un dividende à leurs actionnaires dont le canton est l'un des plus importants.

Les essais du pont du Crêt-de-l'Anneau



On a procédé hier aux essais officiels du nouveau pont du Crêt-de-l'Anneau. C'est ici une charge de 130 tonnes, répartie sur dix camions, que l'on fait supporter à l'édifice. (Press Photo Actualité.)

REGIONS DES LACS

GRANDCOUR Noces d'or

(sp) M. et Mme Auguste Mayor-Combrement, bourgeois communaux depuis 45 ans, ont fêté récemment leurs cinquante ans de mariage, entourés de leurs enfants et petits-enfants.

MORAT Dans un talus

(sp) Une automobile portant les plaques de Faoug vers Morat lorsqu'elle dérapa, au dangereux virage de Greng, à la suite d'un excès de vitesse et du fait que ses pneus étaient usés. Elle descendit le talus. Les occupants sont légèrement blessés, mais la machine a subi de gros dégâts.

YVERDON Au tribunal

(c) Un ouvrier agricole italien, V. P., né en 1936, domicilié à Cronay, a comparu le 7 juin devant le tribunal correctionnel que présidait M. O. Cornaz, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur des enfants sur la personne d'une fillette de 14 ans. Celle-ci ayant affirmé qu'elle n'était rien passé de répréhensible entre elle et P., celui-ci a été libéré de toute peine. Le tribunal a mis les frais à la charge de l'Etat.

Ecole complémentaire professionnelle

(c) En 1956, 21 chargés de cours ont enseigné aux apprentis du groupe métallurgique de l'école complémentaire professionnelle d'Yverdon (ferblantiers, serruriers, mécaniciens et mécaniciens-électriciens). Les examens de fin d'apprentissage ont été subis avec succès par 29 apprentis dont 22 mécaniciens-électriciens.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Imposante manifestation contre la menace atomique

(c) Mercredi soir une imposante manifestation, digne et émouvante, s'est déroulée à la Chaux-de-Fonds contre la menace atomique. A 19 h. 30, toutes les cloches sonnèrent. Les cortèges conduits par les fanfares se formèrent dans les différents quartiers et se rendirent sur la place du Marché où se rassemblèrent plusieurs milliers de personnes, malgré le mauvais temps.

La foule consciente du danger qui menace l'humanité écouta dans un grand silence les différents orateurs qui s'exprimèrent du haut de la tribune. Le docteur Pfändler, président du mouvement, dans un langage pathétique, résuma les effets des expériences qui sont faites dans le monde avec les explosions nucléaires et demanda leur suppression. M. Jean-Pierre Hamel parla au nom de la jeunesse dont l'avenir peut être compromis. Le pasteur Albert Gand souligna que la révolution scientifique accomplie soit mise au service de la paix, de la vie et non de la mort. Enfin, le chanoine Rossel rappela les devoirs du chrétien et souhaita que les expériences atomiques soient mises au service du bonheur des hommes.

A l'issue de la manifestation, l'assemblée ratifia à mains levées deux propositions : une adresse au Conseil fédéral et un appel aux villes et villages de Suisse, afin que le mouvement contre la menace atomique éveille les consciences et s'étende au-delà de nos frontières.

LE LOCLE L'inauguration des locaux de coulage de la Société des intérêts agricoles du Locle

(c) Mercredi après-midi, en présence de MM. Henri Jaquet, président de la ville, André Tinguely et Philippe Vuille, conseillers communaux, Belsler, de Corcelles, gérant de la Fédération laitière, Schwab, d'Areuse, président de la Fédération cantonale laitière, la Société des intérêts agricoles de la ville du Locle a inauguré ses nouveaux locaux de coulage, de pasteurisation et d'homogénéisation du lait.

M. Charles Jacot a présenté les nouvelles installations (coût 100,000 fr. avec une subvention cantonale de 25 pour cent de 65,000 fr. devisés), fait l'historique du développement du traitement du lait (plus de trois millions de litres sont traités en un an) et dit l'amélioration de la qualité qui en découle. Des discours ont été prononcés par MM. Jacot, Jaquet, Tinguely, Zurcher, lieutenant de police, Belsler et Schwaar qui félicitèrent la société locale pour son activité que d'autres villes pourraient lui envier.

MONTAGNE DE DIESSE LIGNIÈRES

Synode de l'Eglise réformée neuchâteloise

Le Synode de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise s'est réuni mercredi à Lignières. Il a nommé comme nouveau président M. Ernest Béguin, ancien conseiller d'Etat. A l'issue de la partie administrative, il a voté une résolution condamnant les expériences atomiques. Nous reviendrons prochainement sur cette assemblée.

JURA BERNOIS

ORVIN Empoisonnement du ruisseau

(c) Un habitant d'Orvin, M. Charles Mutti, qui se rendait à la pêche lundi soir, a été stupéfait de voir dans l'Orvine des centaines de truites qui avaient péri.

Précisons d'abord que ce ruisseau qui se jette dans la Suze à Frinwillier est loué par l'Etat à la Société des pêcheurs sportifs de la Suze qui n'accorde que quelques patentes et cartes d'invités. Par contre, l'Orvine sert à l'alevinage.

En présence d'une pareille hécatombe de poissons, M. Mutti a immédiatement téléphoné au président de la société, M. Camille Bloch, de Bienne, qui s'est rendu sur place ainsi que MM. Stauffer, gendarme d'Evilard et Wittwer, garde-pêche à Douanne. En deux jours, plus de 300 truites empoisonnées ont été ramassées. Et il en reste encore beaucoup sous la mousse et dans les buissons. On peut alors estimer, à 400-500 truites et 1400 truitelles (que la société avait mises à l'eau) le nombre des victimes de cet empoisonnement. Le dépeuplement de l'Orvine est ainsi complet. Et les pêcheurs attendent avec impatience le résultat de l'analyse des prélèvements qui ont été envoyés à Berne. Jusqu'ici, une seule constatation a été faite, qui pourrait être à l'origine d'une pareille hécatombe : du lisier s'écoulait d'une ferme voisine dans le ruisseau à l'endroit même où a commencé l'empoisonnement.

VALLE DE LA BROYE

VILLENEUVE Voleur arrêté

(c) Depuis plusieurs semaines, de nombreux vols étaient signalés dans la région fribourgeoise et vaudoise de la Haute-Broye. Les policiers de Granges-Marnaud, Prévonnepont et Surpierre ont réussi à identifier un ouvrier agricole italien travaillant à Villeneuve (Fribourg). Ce dernier a reconnu avoir commis une trentaine de larcins portant sur des vêtements, des objets divers, pris dans les étalages et dans les véhicules en stationnement.

VILLENEUVE

Repose en paix.

Madame Emile Javet-Bardet à Praz ; Madame et Monsieur Auguste Bole-Javet et leurs enfants Gilbert et Jean-Bernard, à Praz ; Madame et Monsieur Silvio Vaccarini-Javet et leurs enfants Franca et Savério, à Blévié (Côme, Italie) ; Madame et Monsieur Marius Favre-Javet, à Colombier ; Monsieur et Madame Auguste Bardet-Schmutz et leurs enfants, à Praz ; Monsieur et Madame Arthur Bardet-Idach, à Motier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile JAVET

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-père, beau-frère, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 75ème année.

Praz-Vully, le 12 juin 1957.

Veuillez donc car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.

Matth. 25 : 13.

L'ensevelissement aura lieu à Praz, vendredi 14 juin 1957, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

RADIO-LAUSANNE

a le profond chagrin de faire part de la mort de

Monsieur Edouard MOSER

ancien chef de son département musical, survenu à Gènes, après une courte maladie.

Le Comité directeur de la Fondation romande de Radio-diffusion et la Direction de Radio-Lausanne tiennent à rendre un hommage ému et reconnaissant à leur collaborateur dévoué et compétent pendant 25 ans.

Son départ nous prive d'un ami, auquel nous vouons une vive gratitude et dont nous garderons le fidèle souvenir.

Lausanne, le 11 juin 1957.

Misant avec confiance sur le beau temps pour samedi et dimanche

La population de Corcelles-Cormondrèche se prépare à accueillir 1200 musiciens

Elle est remarquable la confiance dont font preuve les organisateurs de la XIVème Fête cantonale des musiques neuchâteloises. Depuis plusieurs mois tout Corcelles-Cormondrèche est mobilisé pour la préparation de ces importantes festivités. Une cantine a été dressée, viures et liquides commandés, artistes de variétés engagés. Le budget s'enfle, les bonnes volontés aussi. Et mardi soir, dans la belle salle du Conseil communal où le comité tenait une conférence d'information, quand un auditeur fit allusion au mauvais temps éventuel, le président, incarnation de l'optimisme, répondit simplement : « Nous n'y pensons pas. C'est inutile, car il fera certainement beau temps. »

Vous voilà rassurés : samedi et dimanche prochains, le soleil se réinstallera dans le ciel et tous les Neuchâtelois se donneront rendez-vous à Corcelles pour goûter l'hospitalité de la population et les crus des deux villages. Saint-Médard n'a pas été invité.

Ainsi donc, depuis près d'une année, Corcelles-Cormondrèche prépare la fête des musiques neuchâteloises. Il s'agit là d'une entreprise d'envergure. Les fêtes des musiques ont lieu tous les trois ans ; les dernières ont eu lieu à Cernier en février. Tous les six ans, les sociétés ont l'obligation de participer à un concours d'exécution et à un concours de marche, et une telle compétition se déroulera à Corcelles.

Trente-trois corps de musique à l'épreuve

Toutes les sociétés du canton seront présentes à la fête cantonale, sauf trois corps de musique, dispensés de concourir du fait qu'ils participent à la prochaine Fête fédérale à Zurich (il s'agit des « Armes-Réunies » et de « La Lyre » de la Chaux-de-Fonds et de « La Cécilienne » du Landeron). Trente-deux sociétés se produiront à Corcelles, plus la fanfare « La Fraternelle » de Villers-Lac, avec un effectif total d'environ 1200 musiciens.

Le concours d'exécution débutera samedi après-midi dans la Chapelle indépendante. Il se poursuivra dimanche matin, à la fois dans la Chapelle et dans la Grande salle des spectacles. Les sociétés sont réparties en trois divisions selon le degré de difficulté des compositions à interpréter. Chaque société jouera un morceau imposé et un morceau de libre choix. Les récompenses seront la couronne de laurier avec franges or, la couronne de laurier avec franges argent et la couronne de laurier simple. L'épreuve de marche aura lieu dimanche dès 14 h. 15 sur l'avenue Seguel, entre le car-

refour de la Nicole et celui de la Maison de commune, et le jury jugera particulièrement la tenue et la discipline de marche des sociétés concurrentes. Il est inutile de souligner l'intérêt que présenteront tant les auditions que le défilé-concours pour le public.

Acte officiel et divertissements

Le programme général de la Fête cantonale prévoit également des concerts à la cantine, la réception, dimanche matin, de la bannière cantonale, et, à la cérémonie de clôture, un discours de M. Gaston Clavin, conseiller d'Etat. Samedi soir, dans la cantine de fête, dressée au nord de la halle de gymnastique, se déroulera une grande soirée de variétés, animée par le fantaisiste Géo Montax et au cours de laquelle on pourra applaudir la fanfare de Villers-le-Lac, des acrobates, des chanteurs fantaisistes, les Cors de chasse de Saint-Hubert, de Genève, qui se produiront pour la première fois dans notre canton, et des ballets à la lumière noire. Un bal suivra. Notons que samedi après-midi la fanfare de Villers-le-Lac et les Cors de Saint-Hubert défilèrent dans les rues de Neuchâtel.

LE FUTUR PORT DE CHEYRES :

possibilités techniques et économiques

(sp) Lors de la dernière réunion de la section fribourgeoise pour la navigation du Rhône au Rhin, tenue à Fribourg sous la présidence de M. Léon Desbiolles, les participants ont entendu un exposé de M. Jean Comte, membre du comité, sur les possibilités économiques et techniques du futur port de Cheyres.

Reprenant les données d'un rapport circonstancié composé en avril 1955, M. Comte a fait valoir que l'anne de Cheyres, présentant des fonds fermes et relativement profonds, était l'endroit idéal pour un débouché fluvial du commerce de l'arrière-pays fribourgeois. La proximité du chemin de fer, du centre d'Estavayer, de la route cantonale et du chaînage de perspectives pleinement satisfaisantes. Le port de Sugiez, sur le lac de Morat, peut présenter aussi des avantages, mais ses fonds sont moins fermes et, de plus, il n'est pas directement sur la grande voie de transit Aar-Thièle - Léman.

Sans vouloir faire tort aux autres ports projetés à Yverdon et à la Tène, M. Comte estime que Cheyres pourrait fort bien rivaliser avec eux.

Comme construction, il devrait comporter essentiellement une jetée préservant les bateaux des agitations du large et ayant, si possible, des ouvertures aux

deux extrémités, afin d'éviter les allées et venues.

Une bonne partie du commerce fribourgeois, évalué à 200,000 tonnes, pourrait passer par ce port, et il bénéficierait d'une économie sensible relativement au transport par chemin de fer ou par camion.

Pour l'instant, les ouvertures vers le sud, vers Echmattens et le Léman, restent problématiques, du fait de la lenteur de l'aménagement du Rhône, mais les choses progressent au nord, où l'on envisage l'établissement de Brougg comme tête de pont provisoire sur l'Aar.

M. Georges Ducotterd, conseiller d'Etat, présent à l'assemblée, a montré que la deuxième correction des eaux du Jura, qui fait l'objet de tractations actives entre les gouvernements cantonaux, serait un pas important pour l'aménagement de la navigation de Brougg vers le lac de Neuchâtel.

L'IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTE DE VISITE

Naissances

Monsieur et Madame Ralph SCHICK et Mireille-Peggy ont la très grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur chère petite

Véronique - Françoise
 le 12 juin 1957

Maternité « Fleur de vigne » Neuchâtel Saint-Blaise

Pompes funèbres E. VARD
 Cerecils Incinérations
 Garçonnes-Transports
 Sevon 23 Tél. 5.36.04